LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 35 Saint-Boniface Jeudi 1er Janvier 1981



Noël à Saint-Jean-Baptiste

A la mi-décembre, la bibliothèque de l'école de Saint-Jean-Baptiste était bondée de parents et amis pour le spectacle donné par les enfants. D'autres photos en pages intérieures.

Au sommaire

L'avenir des scouts et des guides est étudié

Les responsables des scouts et des guides du Manitoba français ont pris, voilà maintenant bientôt un an, une initiative très importante. Ils ont mis sur pied un comité de rapprochement scouts/guides, qui se réunit mensuellement depuis le mois de septembre 1980. Et pour plusierus, il était grand temps.

par Bernard BOCQUEL

En effet, certains (bien trop pessimistes?) vont jusqu'à affirmer que si les scouts et les guides ne se réorganisent pas rapidement, les deux mouvements pourraient disparaître à brèce échéance. Les raisons invoquées sont multiples. Il y a naturellement le problème fondamental du recrutement. Aujourd'hui, environ 425 font partie des scouts et quelque 250 filles participent aux activités des guides. Des chiffres qui sont loin d'être imposants.

Pourtant, la question des effectifs ne constitue qu'une partie des maux de tête des responsables guides et scouts. "Il y a aussi la concurrence des sports, du club 4H souligne M. Emile Sabourin, le coordonnateur du mouvement scout manitobain. Autant d'organisations populaires qui entrent en conflit direct avec les efforts déployés par les militants scouts et guides.

Mais le coeur du problème que doivent affronter le scoutisme et le guidisme au Manitoba, c'est bel et bien le manque de personnes ressources au niveau des animateurs, des chefs. Ces organisations, qui existent pour développer chez les jeunes leur personnalité, leur santé, leur sens des responsabilités, ne peuvent fonctionner parfaitement que s'il existe suffisemment de bénévoles prêts à s'engager pour s'occuper des jeunes.



M. Emile Sabourin, coordonnateur des scouts, souligne que le thème des scouts cette annés (Viens, on t'attend) est basé cette nécessaire formation des adultes pour mieux animer les activités.

Un bon vieux principe

Et c'est là que le bât blesse. Car il devient de plus en plus difficile de trouver des gens disposés à donner leur temps, leur énergie. Il y a quatre ans, il a bien fallu se rendre à l'évidence au niveau local. Dans les paroisses où l'on trouve des scouts et des guides, les comités de parents, dont le rôle est de s'assurer que les activités se déroulent selon les politiques du mouvement, ont dû fusionner au nom du bon vieux principe que l'union fait la force. Résultat évident du fusionnement: les dédoublements ont cessé. Mais uniquement au niveau local.

Au niveau du diocèse (pour les guides) et du district (pour les scouts), rien n'a vraiment changé. Chaque mouvement donne, de son côté, des sessions de formation. Alors que, en toute logique, si les deux organisations étaient plus étroitement associées, les sessions en vue de former des animateurs pourraient regrouper plus de monde, la formation pourrait être plus efficace. Sans compter que la communication avec les comités de parents (par exemple) y gagnerait, puisqu'on éviterait des dédoublements.

Pourtant, les réticents ne manquent pas lorsque l'on évoque, sinon carrément un fusionnement des deux mouvements et la créa-

(Suite à la page 5)

LA LIBERTÉ souhaite à tous ses lecteurs une bonne et heureuse année

OPINION

L'église-synthèse pour l'unité

Après une cinquième étude sur l'état de l'église de Saint-Pierre, il semble acquis, à la lumière des données actuelles, que les paroissiens ne retrouveront l'unité tant souhaitée que dans cinq ans, peut-être plus, dans un nouveau lieu de culte.

Le rapport de la firme d'architectes GBR de Winnipeg, commandé l'été dernier par l'Archevêché de Saint-Boniface et le ministère des Affaires culturelles, ne laisse aucun doute. Bien que l'église soit un bel édifice, d'architecture exceptionnelle, dont "l'esprit intérieur, la taille de la charpente de bois et le genre de construction" soit remarquables, "nous ne croyons pas qu'il vaille la peine de restaurer l'église ($829,000,00) ou de l'aménager à d'autres fins ($947,000,00)".

Une nouvelle construction, selon les auteurs du rapport, coûterait environ $590,000,00. Voilà un chiffre qu'entent contester le Comité du coq gaulois, et sans doute avec raison. Mais que faire? Ordonner une nouvelle étude? La ministre Norma Price a qualifié le rapport d'"excellent, préparé par des gens de métier et écrit en toute objectivité".

Un million de dollars

La décision "finale et irrévocable" prise par l'Archevêque Antoine Hacault à la fin octobre 1979, sera maintenue pour des raisons essentiellement économiques. Pendant que les experts se querellent, le temps va continuer à bien arranger les choses, suivant une stratégie chère aux autorités.

En effet, l'église (1940-31 octobre 1979) continue à se détériorer, surtout pendant les hivers. Elle pourrait même s'écrouler avant que le ministère du Travail ne permette sa démolition, qu'a autorisée de son côté Mgr Hacault il y a plus d'un an...

Le seul espoir des défenseurs de la vieille église réside dans une seconde intervention de la province, à laquelle on a recommandé de désigner l'église monument "historique". Mais puisque le diocèse ne veut pas restaurer, la province voudra-t-elle se lancer, même avec l'aide du gouvernement fédéral, dans un projet qui pourrait coûter près d'un million de dollars? Et pour en faire quoi? Un musée d'art religieux du Manitoba?

Il va sans dire qu'une prise en charge de l'édifice par les gouvernements est souhaitée par les autorités paroissiales: "On leur donnerait avec plaisir", a dit le curé Bouvier. Il est impensable que l'édifice, enfin restauré par les spécialistes de Parcs Canada, puisse servir comme lieu du culte: "Quand le gouvernement veut se mêler de pastorale, ça cause des problèmes" avoue le curé de Saint-Pierre-Jolys. Le lieu historique serait évidemment administré par la couronne.

Et puis un édifice ne peut pas servir deux maîtres. Du côté de Dieu, le sort de l'église est jeté depuis longtemps. Du côté de César, il faudra attendre... On peut d'ores et déjà affirmer que le bâtiment ne servira plus jamais comme lieu de rencontre des fidèles de Saint-Pierre-Jolys.

Le problème de la participation des laics à la prise de décision n'est cependant pas résolu. Le président du Comité du coq gaulois, M. Joe Robidoux, continuera à s'opposer à la démolition, tant que les plans d'une nouvelle construction ne seront pas approuvés par les paroissiens. Par le processus démocratique, s'il est respecté cette année, on espère effectuer une percée au niveau de l'élection des syndics.

Penser à un compromis

Pendant que le coq chante, le comité de construction, fondé il y a un an, se penche sur le projet dont rêve le curé de la place depuis bientôt quinze ans. Les travaux ne pourront débuter que dans plusieurs années, car le fonds de construction ne s'élève, à l'heure actuelle, qu'à environ $450,000,00, et le pasteur a bien dit qu'il voulait payer "comptant".

Elle aura l'air de quoi cette église, et qui va décider? N'y aurait-t-il pas une solution susceptible de recréer l'unité de cette paroisse déchirée depuis tant d'années? (Pourquoi se battre entre catholiques alors qu'il y a tant de protestants dans les environs?) Pourquoi ne pas jumeler les goûts et les intérêts de tous les partis en cause? Il y a sûrement lieu de penser à un compromis, une synthèse entre le traditionnel et le moderne, le passé et l'avenir.

L'exemple de la Cathédrale de Saint-Boniface saute aux yeux: on pourrait construire un nouveau temple derrière la façade et les tours restaurées. Car on ne devrait pas renier l'identité religieuse et communautaire de Saint-Pierre.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

La vision d'un Français sur le Manitoba français

On attend toujours la fin d'une année pour dresser un bilan, y réfléchir, envisager l'avenir. Bien que je n'apprécie guère les longues méditations, leur préférant l'action, je voudrais tout de même m'arrêter un peu sur ces douze mois écoulés, et en particulier sur quelques semaines estivales, au cours desquelles j'ai pu reprendre contact avec le Manitoba dix ans après un précédent voyage.

Dix ans, c'est bien long, mais l'Ouest canadien n'est certainement pas mon plus proche voisin. En percevoir les échos à si longue distance ne relève pas toujours de la facilité. Certes **LA LIBERTÉ** m'apporte régulièrement son contenu de nouvelles; les rencontres et les contacts complètent mon information. Mais rien ne peut remplacer un plongeon en milieu ambiant.

J'ai toujours cru en la survie, puis au développement du français au Manitoba, mais je partais avec un sérieux bagage d'interrogations. Votre hebdo s'est souvent fait l'écho de doutes, de contestatiens, de craintes et d'espoirs. J'avais un peu fait miennes, sans doute sans le vouloir, les impressions de vos journalistes. Mais je me réservais de voir et de juger sur place s'il y avait du changement.

Du changement, j'en ai trouvé, quelquefois à peine perceptible, mais toujours concret dans sa discrétion. Pas de grand bouleversement, mais une évolution continuelle. Aucune déception en ce qui concerne l'accueil de l'Ouest francophone. Toujours aussi simple et chaleureux, il réchauffe le coeur et suscite des regrets quand il faut partir.

En dehors de la profonde joie de retrouver de vieux amis, cette naturelle tradition d'hospitalité a beaucoup aidé à mon recyclage culturel. Car en fait, c'est bien une partie de ma culture que je viens retrouver au Manitoba, ma culture de francophone plus que de Français. Car la francophonie est une grande famille dont les façons de vivre et de penser diffèrent heureusement. Ce dont je ne me plaindrai pas.

Il serait trop long et fastidieux de dresser un catalogue de l'évolution de la vie française au Manitoba, mais certains points m'ont paru assez positifs. Ainsi, je n'ai plus guère retrouvé cette crainte à parler français que j'avais pu observer il y a dix ans. Une sorte de complexe d'infériorité qui m'avait frappé à l'époque, semble s'effacer. Je n'irai pas jusqu'à affirmer qu'il se transforme en fierté, mais il s'amorce sans doute une conscience d'appartenir à une Communauté.

Indéniable aussi le fait qu'on assiste au développement d'une culture originale et représentative. Vue de l'intérieur, tout ce qui en forme l'expression peut paraître comme la résultante d'un cheminement normal. Vues de l'extérieur, toutes ces réalisations étonnent un peu, surtout nos cerveaux français plus habitués à consommer la pensée d'une élite que celle d'un peuple. J'ai lu quelques livres d'auteurs franco-manitobains, écouté des chanteurs, cotôyé des oeuvres architecturales ou picturales.

Il en émerge de l'authentique, du réalisme, de la poésie, voire de l'inquiétude. Pas de doute, on y discerne déjà les germes de ce qui pourrait être l'expression artistique et unique d'une forme de vie particulière, le désir de s'affirmer en tant qu'entité dynamique. Une culture qui mériterait, mais peut être y sera-t-elle obligée, de sortir des limites du Manitoba.

Oui, diront certains, mais il reste encore bien des écueils à franchir sur la route qui mène à un épanouissement de la vie franco-manitobaine. Je l'ai remarqué aussi. Trop de difficultés, d'indifférences, de mauvais coups, voire de fanatisme incitent à ne pas verser dans un optimisme béat.

Je m'en voudrais pourtant d'attaquer cette année nouvelle avec une note pessimiste. C'est donc en toute sincérité que j'adresse à vos lecteurs, à tous les Franco-Manitobains que j'ai pu rencontrer, tant en France qu'au Canada, mes voeux les plus cordiaux de bonheur et de prospérité. Que les aspirations de la francophonie manitobaine puissent s'exprimer en toute quiétude et en toute liberté, comme elle est en droit de l'espérer.

La Liberté, voilà un bien beau mot; il symbolise aussi cet hebdomadaire qui a su, contre vents et marées, se maintenir depuis bien des décennies. Tous mes souhaits vont aussi à l'équipe qui l'anime et le garde vivant et digne de son nom. Sans démagogie, j'affirme que j'apprécie le travail fourni, rédaction et présentation.

Non seulement parce que **LA LIBERTÉ** est un lien qui me relie à l'Ouest, le reflet d'une vie communautaire, mais aussi parce que c'est un journal qui véhicule des idées, une pensée. Bien sûr, bien que tout n'y soit pas toujours parfait; il pourrait y avoir quelquefois matière à critique ou suggestions.

Mais vos lecteurs manitobains s'en chargent, et c'est tant mieux. Je l'ai si souvent vu évoluer, se transformer, changer de contenu, s'affirmer, que je ne peux que vous souhaiter de continuer.

Serge Vannier
Orléans (France)
le 7 décembre 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

En faveur d'une aréna au Parc Provencher

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai suivi de très près les démarches faites auprès des autorités municipales afin de construire une aréna dans le Parc Provencher.

Il est très évident que le groupe impliqué dans le projet en question a suivi toutes les lignes directrices à la préparation de leur soumission tout en considérant les priorités possibles de projets aussi valables: (maison pour personnes âgées, etc.)

Dans ce cas-ci le groupe lui-même, à la suite d'études approfondies et de sondages auprès de la population, d'après les argents et la main-d'oeuvre disponibles, a décidé que la priorité était la construction d'une aréna dans le Parc Provencher.

Ce qui me froisse, c'est de voir que l'objection d'un tel projet provient de personnes, élues par ces mêmes contribuables, dont le devoir est de représenter ceux-ci et de faire valoir leurs besoins auprès des autorités municipales, non pas de s'objecter.

Allons donc Monsieur Al Ducharme, il faut être loin de la réalité pour suggérer à vos électeurs que leur projet ne rencontre pas vos priorités. Ce ne sont pas vos priorités qui comptent mais bien les leurs et c'est votre devoir de représenter vos électeurs afin que les fonds disponibles soient mis à leur disposition.

Madame Reese, trève de plaisanterie, est-ce que les contribuables du quartier nord doivent se priver de boire du lait parce que le laitier ne passe pas chez-vous? Lorsque la population dans votre quartier aura augmenté au point de justifier une telle demande et, en y mettant autant de travail que le comité Provencher a mis à préparer son projet, peut-être pourriez-vous approuver un tel projet pour les vôtres.

Que le projet Provencher soit approuvé ou non, vous savez très bien que les priorités pour votre quartier sont déjà établies, donc n'essayez pas de nous faire croire que l'adoption de ce projet va retarder le développement de Saint-Boniface sud/Saint-Vital.

Monsieur-Dame, essayez-donc d'être un peu plus positif en voyant un bénéfice concret à ce projet. Pour ma part, je me réjouirais de pouvoir dire que j'ai influencé favorablement les décisions qui ont mené à la construction d'une structure de $600,000, qui n'aurait coûté à la ville que $150,000. Pas vous?

Jean-Yves Boisvert
parc Windsor
le 18 décembre

LA LIBERTÉ: quelques commentaires

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à vous féliciter et à vous remercier pour l'amélioration que vous apportez à notre journal **LA LIBERTÉ**.

J'apprécie beaucoup "Interrogation" L'aspect spirituel et la nouvelle religieuse manquaient quelque peu au journal et vous avez su combler ce besoin. Merci à l'abbé Claude Blanchette pour avoir accepté la responsabilité de cette chronique.

Un autre aspect que je trouve intéressant ce sont les "essais" de Jean-Pierre Dubé et Armand Bédard qui nous font réfléchir sur notre milieu, de même que les "analyses" de Jacqueline Blay qui nous ouvrent à ce qui se passe dans le monde.

Merci à tous les collaborateurs des différentes paroisses et au personnel disponible et dévoué.

Je fais le souhait qu'en 1981 vous continuerez à demeurer ouvert à de nouvelles possibilités et que vous serez toujours animé du vrai sens de l'information. Paix et joie à tous!

Sincèrement,
Cécile Mulaire
Saint-Pierre-Jolys
le 18 décembre 1980

Vous avez touché le pourquoi de l'assimilation

Mosieur le rédacteur,

Bravo Claude Aubin. Vous avez touché le pourquoi de l'assimilation de nous, les Franco-Manitobains. C'est bien clair que pour chaque personne qui parle et écrit correctement le français, il y en a peut-être cent qui ont de la difficulté.

Ces gens du pays, comme tu sais si bien le dire, ont beaucoup souffert pour bien des raisons et, malheureusement, le fait d'être français ne les a pas aidés. C'est avec réticence qu'ils s'expriment, à leur façon, dans la seule langue qu'ils connaissent. Ce sont des individus fiers et dignes qui ont été "foutus" de bonne heure sur le marché du travail (besoin, opportunité, et autres raisons) et qui souffrent de ne pouvoir participer aux décisions "hiérarchiques", faute de "diplômes". Ils sont aussi souvent très compétents et sont blessés lorsque repris continuellement. Et les corriger, c'est ça du professionnalisme? Il me semble que la délicatesse devrait aller de pair avec le diplôme.

Mon professeur de français disait qu'il y avait peut-être sept niveaux de langue et nous, au Manitoba, étions possiblement sur l'onde 2 ou 3. Que voulez-vous, nous les Manitobains, on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a.

Je me souviens, à un congrès de la SFM, quatre ans passés, nous avions eu un conférencier du nom de Pierre Calvé, linguiste d'Ottawa, de renommée nationale et internationale. Et il nous a dit: "Si vous reprenez toujours vos enfants parce qu'ils ne parlent pas le français correctement, vous allez les écoeurer et ils ne le parleront plus".

L'important, c'est qu'ils le parlent... Ensuite, on voit au reste.

Ici, à la Villa Youville (résidence pour personnes âgées) à Sainte-Anne, nous avons la seule maison au Manitoba (oui, mesdames et messieurs) où le français règne encore à 99.9% et en plus de cela, d'après CCHA (le Conseil canadien d'agrément 1980), c'est une maison pouvant servir de "prototype" à travers le Canada.

Tout cela pour vous dire que c'est toujours le positif qu'il faut regarder, et qu'au lieu de reprendre et de corriger, on serait mieux d'encourager.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Robert Arbez
Sainte-Anne-des-Chênes
le 19 décembre 1980

En désaccord avec l'opinion de M. Lionel Dorge

Sans être historien, je me dois quand même de donner suite à la lettre de M. Lionel Dorge, directeur de la Société historique de Saint-Boniface, intitulée "Retournez à l'histoire, messieurs" parue dans **LA LIBERTÉ** du 18 décembre 1980.

Je peux comprendre que M. Dorge ne puisse voir d'un bon oeil que les organismes culturels franco-manitobains fassent partie, même si ce n'est que pour fins de subventions provinciales, des groupes multiculturels ou ethnoculturels formant la mosaïque manitobaine. C'est un problème épineux, je le reconnais; et qui a fait couler beaucoup de salive et d'encre il y a deux ans quand les Danseurs de la Rivière Rouge ont décidé de participer à Folklorama avec un pavillon Canadien français.

Mais de là à vouloir refuser aux groupes ethno-culturels (ukrainiens, allemands, amérindiens, polonais etc.) le droit de sauvegarder une partie de leur patrimoine grâce à des subventions gouvernementales, je trouve que c'est commettre une grave erreur, voire une injustice.

Bien sûr le Canada est formé de deux groupes linguistiques officiellement reconnus; les anglophones et les francophones. Mais vouloir absolument assimiler les autres groupes ethniques à ces deux monolithes linguistiques, c'est vendre sans raison une des richesses les plus caractéristiques du Canada; la diversité culturelle.

C'est vouloir agir comme les États-Unis l'ont fait à tort et créer un "Melting Pot" fade et insipide à tout prix. N'oublions pas que les groupes dits "ethniques" du Canada représentent plus de 30 pour cent de la population canadienne, ils n'ont pas seulement droit à certains égards mais contribuent aussi à façonner le visage culturel du Canada, au même titre que les francophones et que les anglophones.

Ces groupes ethno-culturels canadiens tout en ayant le droit de conserver tout ce qui est raisonnablement conservable de leur patrimoine culturel sont d'un apport culturel fort appréciable pour toute la communauté canadienne. Ces groupes ethno-culturels sont fiers d'être Canadiens et portent ce pays dans leur coeur et lui donnent toute leur allégeance. Pourquoi vouloir irrémédiablement les couper de leurs origines?

M. Dorge, vous qui êtes Franco-Manitobain et qui croyez à la justice de la cause francophone au Manitoba, vous devriez être plus sensible à la question de la survie culturelle, si importante pour tous les groupes ethniques. Le "Multiculturalisme" prôné et défendu, tant au niveau fédéral que provincial, malgré toutes ses carences n'est pas une galère mais une reconnaissance intelligente (et encore timide) que d'autres ethnies que la française et la britannique ont contribué à faire du Canada non pas un "pays de touristes" comme vous le dites, mais un pays réaliste et à usage humain, un pays riche et ouvert au monde.

Respectueusement vôtre,
Jean S. Soliman
Saint-Boniface
décembre 1980

P.S. Pour des raisons uniquement politiques, peut-être que la solution de M. Dorge, serait la plus simple. Mais, M. Dorge, vous savez avec pertinence que ce sont pour des raisons politiques que les Canadiens français ont souffert tant d'injustices! La politique crée souvent des situations aberrantes et il est préférable d'agir en humain plutôt qu'en Machiavel! De la tour d'ivoire des principes en soi et de la rhétorique on fera trop souvent la juste perspective des choses et des êtres.

Un défi de Sainte-Anne

Messieurs,

Nous, les élèves de la 5e année française de l'école Sainte-Anne, voulons aider **LA LIBERTÉ**. Nous voudrions que tous les lecteurs en fassent autant. Nous voulons encourager tous et chacun à y contribuer par quelques dollars, selon la générosité de chacun. **LA LIBERTÉ** a besoin de support.

Pourquoi contribuer au Coup de Pouce?

Parce que **LA LIBERTÉ**, c'est un journal intéressant et c'est notre journal. Il y a de bons articles pour les enfants; en particulier sur la Page de Bicolo! La Page de Bicolo est pleine de jeux et de concours. Voilà une bonne raison d'aider à soutenir **LA LIBERTÉ**.

Voici notre "Coup de Pouce" - $10.00; nous lançons un défi aux autres classes françaises d'en faire autant ou de faire mieux que nous.

Au nom de tous les amis de notre classe,

Jacques Archambault
Jason Feal
Donald Legal
Jamie Tétreault
Sainte-Anne-des-Chênes
le 16 décembre 1980

Les donateurs au coup de pouce

Alberta
Marc Grouette

Anola
J.M. Toupin

Aubigny
Louis Saurette

Brandon
Mme Georgina Frankard

Bruxelles
Jean Fifi

Dominion City
Ben Comeault

Fisher Branch
Napoléon Giassin, Sr.

Headingley
Y. Fleury
Stella Robidoux

Ile-des-Chênes
André & Thérèse Plamondon
Edouard & Angèle Lacroix
Grégoire E. Trudeau

La Broquerie
Paroisse St-Joachim
Les Soeurs Grises
Irma Gauthier
Mme Elisa Gosselin
Arsène Therrien
Gérard Tétrault

La Salle
Florent Labonté

Laurier
M. E.A. Gamache
Jacques Péloquin
M. & Mme René Saquet
Lionel Tardiff

Letellier
Gilbert & Yvette Fontaine

Lorette
Gilles Roch
Henri Bissonnette
Jules Roch
Denis Robert

Morris
Albert Nolette

Notre-Dame-de-Lourdes
S. Marie-Louise Gaborieau
Edmond Rossier
Mme Irène Crites
Jeanne Deroche
Clémence & Gabriel Roch
Mme Léa Bosc
Alphonse Lesage
M. Galliot

Ontario
Monique Callahan

Parc Windsor
M. & Mme E.J. Lafrenière
Napoléon Langelier
Jeannette Deschênes
Pierre Laurencelle
Claude Joyal
Gisèle LaPierre
Ray E. Piché
Hector Vincent
Evelyne & Paul Carrier
Roger LaRivière
Dr. & Mme A. Boisjoli
Rachel & Léo Roy

Pine-Falls
Rév. Père Oblats de Fort Alexandre
Maria Piché

Portage la Prairie
Wilma Shirriff

Richer
Aug. Godard
Raymond Legal

Saint-Adolphe
Edmond Brodeur
Raymond & Cécile Poirier

Sainte-Agathe
Mme Agathe Gratton
Mme Jean-Marie Lapalisse
Jean-Marie & Rachelle Lemoine
Hormidas Alarie
Mme Emile Joyal
Mme Edouard Dumesnil

Sainte-Anne
Raoul Desrosiers
M. & Mme Honoré Bériault
Dr & Mme Gérard Archambault
Emma Godin
Mme Edmond Hupé
Marius Magnan
R. Duval

Saint-Boniface
Soeurs de Saint-Joseph
Mme Rose Moiny
Thérèse A. Rocan
M. & Mme Eugène Giguère
E. Bertrand
Marcel Beaudry
Bazil Carrière
Mme Thérèse Chaput
A.G. Morier
Marguerite Le Dorze
Christiane Le Golf
Mme M. Bourget
Mme Isabelle Allard
Mme Elizabeth Landry
Mlle Yolande Gendron
Clara & Wilfrid Fortier
Mlle Béatrice Hogue
Mme Euclide Bérard
Ghislaine Gosselin
Gilbert Gariepy
Maurice Vandal
Classe So13 Collège de Saint-Boniface
Cours Secondaire
Jean-Louis André
R. Raiche
Gérard Lagacé,
Société Historique
Mme Alfred Boulet
Joseph Cyr
Paul Bélanger
Mme Blandine Bédard
Pierre & Gisèle Arpin
M. Yves Lecocq
Omer Bernardin
Mme Jeanne G. Goulet
Mlle A. Gratton
Mme E. Charbonneau
Virginie Côté
Société de Marie (Marionistes)
Mme Pauline Boutal
Charles E. Landry
Jeannine & Germain Champagne
M. & Mme André Arbez
Jules & Suzanne Chartier
M. Georges Le Morvan
Mme Germaine Laforest
Léo Landry
Maurice A. Simoneau
Gilles Ouellet
Emile & Alice Plamondon
Armand Vincent
Norbert Jubinville
Marie Guilleminot
Flora Girard
Les Soeurs Grises de l'hôpital Saint-Boniface

Saint-Claude
M. Roméo Dion
Arthur Chappellaz
Claude Lacroix
Mme Marie Dupasquier
René Godin
M. Damase Déquier
R.R.P.P. Oblats
Lucien Collet
Mlle Rose Philippe

Saint-François-Xavier
Marc Régnier

Sainte-Geneviève
Emma Guichon

Saint-Georges
Ludger Jubinville

Saint-Jean-Baptiste
Mme Berthe Touzin
M. Cyprien Godard
Mme Anna Parent
Ludger Bruneau

Saint-Joseph
M. J.W. Delorme

Saint-Laurent
Jean Chaboyer

Saint-Lazare
Omer Chartier

Saint-Léon
M. & Mme Clément Labossière
Raynald Labossière
Rosaire Fortier
Robert & Irma Grenier

Saint-Malo
E. Emilien Desrosiers
Albert Déquier
Yvon & Hélène Arpin

Saint-Norbert
Mme Germaine M. Roy
Paul & Agathe Fournier
Hubert Balcaen
Jean-Marie & Lynne Taillefer
Simone Léger
Marcel Ferré

Saint-Pierre-Jolys
Elisa Desharnais
Mme Marguerite Comeau
M. & Mme Charles Roy
Delphine Turenne

Sainte-Rose-du-Lac
Paul Martin
Gabriel & Marie Molgat
Antoine Ferec

Saint-Vital
M. Alcide Desmottes
Les Soeurs de St-Joseph
R. Robert
Elaine Landry
M. Laurent Paquette
A.P. Bertrand
Albert & Lucette Jobin
Joseph Gagné

South Junction
Alfred Desautels, CSSR

Transcona
La Ligue des femmes Catholiques de l'Assomption
Hélène Blais

Vermette
Irène Gendron

Virden
Marcel Tranq

Winnipeg
M. & Mme Léopold Gareau
Joseph Laramée
Mme Thérèse Fraser
Mme Flore Bourgeois
V. Mollot
Philippe Kleinschmit
Mme Annette McDonald
Jeanne A. Merlevede
M. A. Mollot
Clare Anderson
L. Noëlla Muruve
Henriette Gamby
Christian Benhamou
Charles Leblanc
Juge W. Scott Wright
Guy Chauvière
Couvent du Sacré-Coeur
Anonyme
Mme D.G. Hendreson
Blanche Daneault
André de Leyssac
Sr Supérieure
Académie Sainte-Marie
Mme F. Landino
Mlle Flora Gareau
Y. Villeneuve
Noël Cyr
Ernest J. Malgat
Léon St-Laurent
Eva Wanlin
Michel Barrette

Woodridge
Denis Lebleu

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ________________

ADRESSE: ________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Cours pré-natals

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours pré-natals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233 boulevard Provencher, tous les vendredi à 13h00 du 2 janvier au 20 février 1981.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'interêt particulier aux mères célibataires. Cheryl Samson, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba," et Gabrielle Gilbert, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le 233-2464.

On recherche des Hamel

Le Comité du 325e anniversaire de l'arrivée de Jean et Charles Hamel en Amérique est actuellement en train d'organiser une fête qui se déroulera cette année. Pour tous les Hamel intéressés à obtenir d'autres renseignements sur ce projet, ils doivent écrire au Comité du 325e anniversaire des Hamel d'Amérique, CP 482, Montréal, H1H 5L5. Tél: (514) 931-7311.

Scouts et guides à la X des chemins

(Suite de la une)

tion d'une nouvelle structure adaptée aux exigences actuelles, du moins une plus étroite collaboration, comme l'adoption d'un thème commun pour les scouts et les guides. Le nouveau inquiète toujours.

Mais, bon gré, mal gré, ces réticences devront céder le pas à la réalité. Et la réalité, c'est que scouts et guides ont un besoin impératif d'animateurs compétents, bien formés, pour continuer à exister au Manitoba français.

Un besoin d'adultes compétents

Non pas que la formation dispensée aujourd'hui n'est pas de qualité. "La formation en elle-même, explique M. Léo Charrière, l'un des membres du comité de rapprochement scouts/guides, est très bonne. Toutefois, il faudrait que les animateurs se servent mieux des ressources disponibles".

En principe, selon Emile Sabourin, l'idéal est de disposer d'un adulte pour six à huit jeunes. A quoi il faut ajouter "adulte compétent", dans la mesure où l'intérêt des jeunes restera en éveil aussi longtemps que l'animateur saura intéresser ses scouts ou ses guides.

M. Wilfrid Gosselin, agent de développement communautaire à la SFM et animateur du comité de rapprochement scouts/guides, n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il évoque certaines activités proposées aux jeunes. "Les bénévoles ont d'enormes difficultés à créer des activités qui collent auprès de la jeunesse. Il va falloir se creuser les méninges pour créer des activités adaptées. On ne développe par l'esprit de groupe simplement en chantant *Roule ma boule*".

C'est le premier mai que le comité de rapprochement scouts/guides devra soumettre ses suggestions aux deux conseils d'administration qui devront alors prendre de sérieuses décisions. Pour Mme Hélène Proteau, qui siège au comité de rapprochement, "Bien qu'on ne puisse pas prédire les résultats du document, il se pourrait que l'étude recommande de favoriser une plus grande collaboration dans certains domaines".

Cette idée de changement se retrouve aussi dans les propos d'un autre membre du comité de rapprochement, M. Lionel Ferré, qui est d'avis que "le comité n'aurait jamais été formé si une certaine forme de fusionnement n'était pas souhaitable". Voilà peut-être des déclarations susceptibles de rassurer ceux qui envisagent l'avenir des scouts et des guides avec une forte dose de pessimisme.



M. Wilfrid Gosselin. "Il va falloir se creuser les méninges...".

POINT

L'année internationale des handicapés

Maintenant que la vie a repris son cours "normal", après cette période de fêtes où chacun s'est appliqué à ne penser qu'à son petit bonheur personnel, il faut se rendre à l'évidence, ou plutôt à la réalité.

Et cette réalité, on a beau la retourner sous tous les angles, il n'y a vraiment que les optimistes invétérés qui peuvent se permettre de l'envisager allègrement. Au pays, M. Trudeau risque d'avoir de plus en plus de mal à passionner les gens avec la suite de son pélérinage constitutionnel, même s'il nous promet un joyeux 1er juiller patriotique, faute d'avoir pu nous souhaiter une bonne année économique.

Ainsi, du côté de la Chambre du commerce du Canada, on a la fâcheuse tendance de peindre un sombre portrait qui tranche avec le rassurant "Welcome to the 80s" du Premier ministre du Canada.

En effet, la Chambre de commerce du Canada n'hésitait pas à écrire, fin décembre: "Il est clair que notre économie est malade et que ce qui devrait être une saison de joie et de réjouissances en sera beaucoup plus une de sombres réévaluations de nos problèmes nationaux et de notre avenir. (...) En 1981, le taux d'inflation depassera sans doute les 10 pour cent de cette année (en fait, plus de 11) et le danger d'explosion des prix et des salaires va croissant". On pourrait toujours poursuivre les rédacteurs pour atteinte au moral des Canadiens.

Mais qu'on se rassure vite. Il n'y a pas que les Canadiens à devoir contempler avec inquiétude les problèmes économiques et politiques. Nos voisins du sud sont aussi dans de beaux draps, toutes proportions gardées. Et tant mieux pour les Américains qui pensent avoir trouvé la solution de leurs problèmes en confiant leur destinée au nationalisme triomphant de Ronald Reagan qui sait si bien réconforter la dizaine de millions de chômeurs en traitant de barbares ces Iraniens qui ont le mauvais goût d'en vouloir aux Américains d'avoir soutenu activement la dictature de feu le Shah.

La main-mise américaine

Et si les incohérentes propositions économiques de Ronald Reagan ne réussissent pas à arracher les Etats-Unis de leur bourbier, les Américains auront au moins la satisfaction de savoir que leurs intérêts plantétaires seront mieux défendus que durant l'époque tristement incertaine du planteur de cacahuètes. En clair, les petits et les grands dictateurs sanguinaires d'Amérique du sud et d'ailleurs pourront continuer à dormir tranquillement.

Là où on va continuer à avoir le sommeil dérangé par les éclatements de bombes en tous genres durant 1981, c'est au Proche-Orient et au Moyen-Orient. Surtout que la stratégie nationaliste du président-élu Reagan passe absolument par un maximum de contrôle dans cette région vitale du globe où le pétrole coule encore à flots. Heureusement pour les Polonais que leur sous-sol ne contient pas d'or noir, il pourront continuer à chatouiller gentiment l'ours soviétique.

Il ne fait aucun doute que l'actualité internationale en 1981 va, plus que jamais, devoir occuper même les esprits les plus blasés du Canada. D'autant plus que cette année a été déclarée l'année internationale des handicapés. On n'a pas fini de le rappeler lorsqu'on évoquera les problèmes mondiaux, et les "grands malades" qui nous gouvernent, selon une vieille expression consacrée.

Bernard BOCQUEL

La scène canadienne en 1980

II-Faits divers et prédictions

Si l'année 1980 a été largement dominée au Canada par Pierre Elliott Trudeau, il reste que certains événements s'y sont produits à son insu.

Fermeture de journaux

Le 27 août, deux quotidiens importants au Canada, le "Ottawa Journal" et le "Winnipeg Tribune", ferment leurs portes. Les chaînes Thomson et Southam s'étant ainsi échangé des monopoles locaux elles laissent plusieurs centaines de milliers de lecteurs sans accès à une deuxième source d'informations écrites.

Si M. Trudeau est pris au dépourvu (il semble que cette décision n'ait pas été discutée avec lui au préablable!) il réagit tout de même assez fermement. En septembre, il met sur pied une commission royale d'enquête présidée par M. Tom Kent, ancien mandarin d'Ottawa et un des créateurs des ministères de la Main-d'Oeuvre et de l'Expansion économique régionale, entre autres. Les deux autres membres de la commission sont également d'envergure: il s'agit de M. Laurent Picard, ancien président de Radio-Canada, et Borden Spears, ancien rédacteur en chef de la revue Maclean's.

Ken Taylor

Le 29 janvier, l'ambassadeur du Canada en Iran, Ken Taylor aide six Américains à fuir ce pays. Il devient ainsi, instantanément, une vedette nationale, surtout aux États-Unis qui en font un symbole de l'amitié impérissable entre Américains et Canadiens. Le Canada survit à l'étreinte.

Il y a le phénomène Terry Fox. Atteint de cancer, et ayant déjà perdu une jambe, ce jeune homme de 22 ans entreprend, au printemps, une marche à travers le Canada au bénéfice de la Société canadienne du cancer. Du 12 avril à la première semaine de septembre, de St. John's à Thunder Bay, il franchit 5,342 kilomètres avant d'être obligé d'abandonner: le cancer atteint maintenant ses poumons.

Il devient un héros national, un symbole de courage, de détermination; il devient également le plus grand bailleur de fonds qu'ait jamais connu la société du cancer: $12,5 millions prélevés en six mois. Le 15 septembre, il reçoit l'Ordre du Canada de la main du gouverneur-général M. Ed Schreyer.

Trois Canadiens d'envergure disparaissent: Judy Lamarsh, Jules Léger et Jean Lesage. Le 27 octobre Mme LaMarsh succombe au cancer qui l'a ravagée, elle aussi, pendant de nombreux mois. Associée de façon indélébile aux années Pearson, années chaotiques et productives à fois, surtout en ce qui a trait au développement des grands programmes sociaux (pensions de vieillesse, assistance sociale, régime de santé), Mme LaMarsh est demeurée une figure admirable longtemps après sa disparition de la scène publique. Sa mort prive le pays d'une femme forte, intègre et d'une politicienne à la fois flamboyante et honnête.

Jules Léger, le 21e gouverneur général du Canada est décédé seulement quelques semaines plus tard, au début décembre. Nommé à son poste en 1974, il se lança de plain-pied dans ses fonctions. Seulement six mois plus tard, il fut atteint d'une congestion cérébrale grave, maladie dont il ne se rétablit jamais complètement. Pendant plusieurs mois, son épouse Gaby remplit certaines des fonctions inhérentes au poste, tandis que M. Léger devrait réapprendre les tâches les plus élémentaires, comme la parole. Sa mort ne provoqua chez les Canadiens que très peu d'émotion, mais beaucoup d'admiration chez ses amis et ceux qui connaissaient personnellement sa lutte contre l'infirmité.



M. Jean Chrétien, Une personnalité qui sera encore parmi les plus estimeés et méprisées

Élu premier ministre du Québec en 1960, Jean Lesage fut le père de la Révolution tranquille, cette fusion de réforme et de libéralisation qui devint le fondement de la société québécoise au 20e siècle. Entouré d'activistes comme René Lévesque, le gouvernement Lesage, de 1960 à sa défaite par Daniel Johnson en 1966, fit éclater à tout jamais le système "corporatif" de prise de décisions dans cette province, système qui unissait le gouvernement, l'Église (qui dirigeait à l'époque l'ensemble du réseau éducatif, hospitalier et de bien-être dans la province) et l'entreprise privée. Ce système avait évolué au cours des décennies, et vint à être personnifié par Maurice Duplessis. La mort de Jean Lesage, le 11 décembre dernier, nous enlève le premier des grands réformateurs politiques francophones qu'ait produits le Québec dans la deuxième moitié du 20e siècle.

Des prédictions

Élections, référendum au Québec, pétrole, constitution, Fox, décès...voilà de quoi fut fait le Canada en 1980. Mais il y a plus. Rappelons un peu les faits suivants:

- Le 14 février, M. Trudeau annonçait que s'il était élu de nouveau, il démissionnerait après 18 mois comme Premier ministre. Voyons un peu: l'élection eut lieu le 4 mars; cela veut dire qu'il nous quitterait comme Premier ministre vers le 4 septembre 1981. Aujourd'hui, en décembre 1980 cette date semble peu réaliste.

Son échéancier constitutionnel est retardé; sa bataille contre l'Alberta est bien engagée mais loin d'être gagnée; la conférence Nord-Sud, qui portera sur l'aide concrète que pourraient apporter les pays industrialisés aux pays en vois de développement (et que doit présider M. Trudeau) n'a pas encore eu lieu... Une prédiction se dégage donc: M. Trudeau jouera un rôle prépondérant au Canada tout au cours de l'année 1981.

- Le 14 avril, Mme Jeanne Sauvé est nommée Orateur de la Chambre des communes. Ce poste comprend l'administration de plusieurs milliers de fonctionnaires au service du Parlement en plus de la fonction évidente d'assurer l'ordre dans la Chambre des communes. Dans les deux domaines, Mme Sauvé a eu des lacunes majeures, qu'elle ne semble pas pu avoir combler jusqu'à date. D'où un observateur peut dégager une deuxième prédiction, plus modeste celle-ci; le 31 décembre prochain, Mme Sauvé ne sera plus l'Orateur de la Chambre.

- Le congrès des libéraux a eu lieu à Winnipeg en juillet 1980; 87% des délégués votent contre une convention de leadership, confirmant ainsi massivement le leadership de M. Trudeau. Le feu éclate au Holiday Inn, emportant avec lui un libéral et faisant plusieurs blessées (libéraux aussi, pour la plupart). Autre prédiction (facile, celle-ci): compte tenu des deux faits précités, il s'écoulera au moins 20 ans avant que les libéraux ne choisissent de nouveau Winnipeg comme lieu de congrès national.

- Le 6 octobre, c'est Jean Chrétien qui le premier se lève à la Chambre des communes pour lancer le débat sur la constitution. Même les indépendantistes doivent respecter le courage et l'énergie de cet homme infatigable à qui, au lendemain de la campagne référendaire, M. Trudeau confia son dossier le plus important, celui de la constitution. Autre prédiction (facile, aussi): M. Chrétien sera encore une des personnalités politiques les plus estimées, les plus méprisées, et les plus énergiques au Canada en 1981.

- Le 27 juin, "O Canada" devient l'hymne national du Canada. Sans commentaire.

- Le 1er juillet, le Canada fête ses 113 ans depuis la Confédération. Sans commentaire.

- Le 26 novembre, la population canadienne est fixée à 24,009,600. Allô tou'l'monde!

Raymond HÉBERT
Recherche: Jean PICHÉ

Les petites nouvelles

Colloque artistique au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain organise le premier colloque artistique de l'ouest qui aura lieu le samedi 17 janvier, 1981.

Cette rencontre a pour but l'échange d'idées et de méthodologie entre les artistes et artisans du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie britannique.

Les représentants de galeries et boutiques sont invités à participer à ce colloque. Ils pourront monter des kiosques et étaler leurs produits et services. Les artistes et artisans auront l'opportunité d'exposer leurs oeuvres et de démontrer leurs techniques.

M. Arthur Villeneuve, peintre muraliste québecois, sera le conférencier invité.

M. Joe Fafard, sculpteur de la Saskatchewan, dirigera un atelier de sculpture en argile.

Pour plus d'informations, communiquez avec Lise Brémault ou Mariette Régnier au 233-8972.

LES BONNES

Cette semaine, on a trouvé la bonne des bonnes, et on vous la souhaite: l'année 1981.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

BILLET

Des souhaits et des résolutions...

Il devient difficile de trouver un souhait original à l'occasion des fêtes, surtout lorsqu'on tient absolument à traiter ce genre de banalité avec une certaine présence d'esprit. À la longue également, on s'interdit tout à fait de prendre des résolutions pour le nouvel an. Voici quand même des suggestions...

Le traditionnel "bonne année" fait place, avec le temps, à des formules plus personnelles: "Que l'esprit te co' vre de son ombre", "Je t'en souhaite une... de bonne", "Je t'en souhaite un gai, puis une bonne", "Tape une broue à ma santé".

Pour les moins discrets: "Que se réalise ton désir le plus cher, le plus intime et précieux, celui qui pourrait t'apporter le plus de plaisir, de joie et de bonheur". Si, encore, vous manquez d'imagination, vous pouez toujours vous procurer des cartes de souhaits chez votre épicier. N'oubliez surtout pas la bise traditionnelle, sur les deux joues, ou selon ce qui convient. Après tout, votre sincérité sera mesurée suivant la tendresse que vous porterez dans votre regard et vos gestes...

Adorer, espérer, aimer, prier

Quant aux résolutions, pour ceux qui, en bonne conscience, ont besoin d'objectifs et de buts dans la vie, il n'en manque pas qu'on peut faire sur mesure: je m'engage devant Dieu et devant les hommes, de réduire ma consommation: a) de cigarettes; b) de whiskey; c) d'essence; d) de pillules et e) de crème glacée.

Il faut également promettre d'arrêter de se manger les ongles durant les cours, de grincer des dents la nuit, de se gratter même quand ça pique; de regarder fidèlement le bulletin de nouvelles de CBWFT au moins une fois par semaine; de subir un procès en français tous les deux mois; de "puncher" selon les ordres du patron; de commencer son "lobbying" en vue d'une éventuelle nomination au conseil d'administration; d'enseigner la langue anglaise à ses enfants en soirée, par précaution; de trouver un candidat libéral à Saint-Boniface pour les élections provinciales; de vendre une carte de membre néo par semaine; d'être gentil avec les bleus; de faire des profits à Winnipeg; de s'intéresser à la politique canadienne, et en particulier au problème constitutionnel; de corriger toutes les semaines les fautes d'orthographe dans l'hebdo communautaire; d'arracher un parasite par semaine d'une école de Saint-Vital; de ne pas critiquer indûment la Société franco-manitobaine; d'"embarquer sur" le conseil économique de Saint-Boniface; de ne manger rien que des bonnes choses; d'avoir moins froid pendant l'hiver; d'adorer son ouvrage et son conjoint; de tendre vers le bonheur, d'espérer le bien, d'aimer la vie, ou encore, de prier pour que la fin du monde vienne vite...

Jean-Pierre-DUBÉ



Soeur Dumesnil nommée à l'Ordre du Canada

C'est au printemps que soeur Léonne Dumesnil, la directrice de l'école du Sacré-Coeur à Winnipeg, recevra, avec 56 autres Canadiens, l'Ordre du Canada, qui a été institué en 1967 pour reconnaître la contribution exceptionnelle de Canadiens dans divers domaines.

Dans le cas de Léonne Dumesnil, il était précisé: "Elle a (...) oeuvré en faveur d'une meilleure compréhension entre anglophones et francophones en favorisant les visites d'échange entre les deux communautés. Elle a pratiqué, avec discrétion et efficacité, une diplomatie de personne à personne, si riche d'enseignement pour tous les Canadiens désireux de maintenir l'unité du pays".

horaire de cbwft



SAMEDI

3 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tennis au centre Claude-Robillard. Anim.: Lionel Duval Anal.: Pierre Le Breux. Réal.: Julien Dion.
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Demi-finale. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Anal.: Jean Séguin Réal.: François Lavallée.
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents.
17:00 L'ART ET LA MACHINE
18:00 NOIR SUR BLANC
magazine d'information. Anim.: Denis Bombardier.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités à chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Joe Kennedy, le méconnu (Young Joe, the Forgetten Kennedy). Drame biographique réalisé par Richard T. Heffron, avec Peter Strauss, Stephen Elliot et Barbara Parkins. Histoire de Joseph Kennedy, l'aîné de la célèbre famille irlandaise qui donna aux États-Unis son premier président catholique et deux victimes de l'intolérance (USA 77)
0:35 CINÉ-NUIT
Heureux qui comme Ulysse.
Comédie dramatique réalisée par Henri Colpi, avec Fernandel, Rellys et Henri Tisot. Un valet de ferme provençal reçoit l'ordre de son maître de conduire chez un picador le vieux cheval Ulysse, son compagnon de travail depuis vingt ans (Fr. 69).

DIMANCHE

4 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
9:45 EN TERRE SAINTE
Début. Quelques vues de Jérusalem et des trois grandes régions de cette terre biblique: la Judée, la Samarie et la Galilée. Anim.: Simone Piuze.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Matane. Cél.: Jean Matteau
11:00 D'HIER À DEMAIN
Canadiennes (Le Bataillon Mackensie-Papineau, 1937-39) Documentaire de l'ONF réalisé par Albert Kish. Douze mille Canadiens quittèrent le pays pour se battre dans les brigades internationales en Espagne. Six cents d'entre eux y périrent. Deux cent cinquante vivent encore. Lors d'une réunion annuelle, quelques-uns de ces volontaires nous livrent leurs souvenirs de cette triste épopée.
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Demi-finale anim.: Serge Arsenault, Comm.: Raymond Lebrun.
15:00 TERRE D'OCCASION
16:00 LA SEMAINE VERTE
17:00 SECOND REGARD
Le Violon de la paix. Rencontre avec Yahudi Menuhin, l'un des plus grands violonistes du siècle, bien connu grâce à la série télévisée l'Homme et la musique.
18:00 IMAGES DU CANADA
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Québec grafitti. Donald Lautrec et Michel Louvain sont entourés d'Angèle Arsenault, Renée Claude, Pierre Lalonde, Jacques Desrosiers, Nicole Leblanc.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. La Danse sociale: un portrait de Mordecai Richler, écrivain et scénariste, auteur de l'Apprentissage de Duddy Kravitz; le Rocky Horror Picture Show, film américain; l'affichage en français et l'art féminin ou l'art féministe.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Pilobolus. Le Pilobolus Dance Theatre, une jeune troupe américaine qui a révolutionné l'art de la danse, présente cinq ballets de son répertoire: Molly's Not Dead (1978); Bone (1977); Alraune (1975); et Nocturne (1979).
22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Hiroshima mon amour. Drame psychologique réalisé par Alain Renais, avec Emmanuelle Riva et Eiji Okada. Une Française séjournant à Hiroshima où elle tourne un film y fait la rencontre d'un Japonais avec qui elle entame une liaison (Fr. 58).



LUNDI

5 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: filet doré poché et tartelette au sirop d'érable.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 CINÉMA
La Statue en or massif (The Oscar)
Drame réalisé par Russell Rouse, avec Stephan Boyd, Elke Sommer et Tony Bennett.
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Jonquière
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
D'Edmonton
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internales suivis des nouvelles régionales. Avec Marie-Benoist-Martin et François Riopel, anim.



19:00 LE RANCH DE LA ROUGE
(De Winnipeg) Emission de variétés: Hadley Castille et Fleurette Vincent, invités.
19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TÉLÉ-SELECTION
Columbo: Exercice fatal. Un homme supprime habilement son partenaire en affaires au moment où ce dernier allait découvrir les frauduleuses irrégularités d'administration (USA 74)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 MARIE-ANTOINETTE
(1er de 4). Les délices du royaume. De la vie simple à la cour d'Autriche, Marie-Antoinette passe à une cour brillante et intrigante, celle des Français. Réunir les deux héritiers des deux plus puissantes monarchies du monde, la maison de France et celle d'Autriche, voilà l'enjeu.
0:30 LA PÊCHE MIRACULEUSE
(4e de 6). Louise. Devant le refus de Louise de vivre pleinement leur idylle, Paul se retourne pour un temps vers sa cousine Antoinette.

MARDI

6 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 HEIDI
12:00 CINÉMA
Jules César. Drame historique avec Marlon Brando James Mason
14:30 CINÉMA
Le Petit Monde de Charlotte. Film d'animation réalisé par Iwao Takamoto et Charles Nichols.
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Science au service de l'art. (1re de 3). Conservation des monuments.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Main-d'oeuvre étrangère (1re de 2).
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
21:00 TÉLÉMAG
22:00 ARTISANS QUÉBÉCOIS
Début. Les Boeufs de labour. Jusqu'à la fin des années 40, les cultivateurs se servaient de boeufs pour les labours.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 RENCONTRES
Inv.: Pierre Chaunu, historien (1re de 2). Éevé dans un catholisme fade et janséniste, il n'éprouve aucun attrait pour le Dieu des philosophes, de Platon et de Kant, puis à 22 ans, il découvre Luther.
24:00 CINÉMA
L'affaire Dominicie. Drame avec Jean Gabin, Paul Crauchet. En août 1952 un touriste anglais, sa femme et sa fillette sont assassinés près d'une ferme de Provence. L'enquête de la police implique les fermiers Dominici. Au bout d'un an, le veux Gaston Dominici, formellement accusé du meurtre par un de ses fils, signe une reconnaissance de culpabilité pour se récuser après et proclamer son innocence au cours du procès (Fr. -it 73).

MERCREDI

7 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 CINEMA
Toute la ville danse. (The Great Waltz). Biographie. Pour rivaliser avec son père, Johann Strauss forme son propre orchestre. Devenu célèbre après la mort de son père, il épouse la chanteuse Jetti Treffz. Mais leur vie conjugale connaît quelques orages (USA 72).
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Des Ukrainiens de Montréal fêtent Noël aujourd'hui.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Michel Strogoff (5e de 7).
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil. Le Petit Séminaire rencontre le Collège Louis Riel. Une réalisation de Marie Benoist-Martin, à Winnipeg
19:30 GALACTICA
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
21:00 LES 36 CORDES
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique. Avec J. Cotten, Gloria Grahame et Maureen O'Brien. Attention à la peinture. Sous différents vernis, une peinture peut parfois cacher de sombres dessins...
22:00 VIET-NAM
La guerre de 10 000 jours
Les Alliés inquiets. En 1965, les forces américaines au Viet-nam se chiffrent par 350 000 hommes Une présence aussi massive est source de problèmes car la richesse et la technologie des Américains tranchent avec la pauvreté des Vietnamiens.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
0:30 CINÉMA
Une femme sous influence. Drame psychologique avec Peter Falk et Gena Rowlands. Un ouvrier, affectueux mais fruste, ne sait quelle attitude prendre devant les comportements excentriques de sa femme qui souffre d'un déséquilibre mental

JEUDI

8 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
Début. Réal.: Guy Comeau, Petits et grands
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 CINÉMA
Quo Vadis. Drame avec Peter Ustinov. Robert Taylor et Deborah Kerr. Reconstitution historique de la fin du règne de Néron En guise de divertissement, ce dernier met le feu à Rome puis accuse les chrétiens de ce crime.
13:30 EMISSION SCOLAIRE.
Une Journée d'Ivan Denissovitch. Film d'une durée de 104 min. destiné aux élèves de 12e année
15:00 À COMMUNIQUER
16:00 BOBINO
16:30 POPO CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE-OUEST
Un Diplomate. Hector Allard du Manitoba
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
20:00 LES GRANDS FILMS
La Mélodie du bonheur. Comédie musicale avec Julie Andrews, Christopher Plummer. À Salzbourg pour éprouver la vocation d'une jeune novice, sa supérieure la place comme gouvernante dans la famille du capitaine Von Trapp demeuré veuf avec sept enfants (USA 65) 1re de 2).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
Angoisses: Un coup monté. Drame Christopher George, Dinsdale Landen. Un appel anonyme suggère à la femme d'un homme d'affaires de rentrer chez elle si elle veut surprendre son mari en flagrant délit d'infidélité. Sitôt rentrée, elle est étranglée. Tard dans la soirée, le mari arrive, sans se douter que sa femme est rentrée (Brit).

VENDREDI

9 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 CINÉMA
La Conquête de L'Ouest. Western. Avec George Peppard, Debbie Reynolds, Carol Baker, James Stewart et John Wayne. La vie d'une famille de pionniers de l'Ouest américain durant les 50 années les plus décisives pour le développement de l'Ouest (USA 62).
14:30 CINÉMA
Sportif par amour (Collège) Comédie avec Buster Keaton, Ann Cornwall Un étudiant timide aime en silence une camarade qui a un faible pour les athètes. Déterminé à faire sa conquête, il décide de s'adonner au sport, mais ne rencontre qu'échecs dans ses efforts (USA 27) (Sous-titrés)
16:00 BOBINO
16:30 DANS CE PAYS
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Le Petit Lord Fautleroy (2e de 3). Cédric s'est arrangé pour gagner le respect du valet Mather. Higgins et sa famille doivent quitter leur maison, avant la fin du mois.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO REPREND L'ANTENNE avec F. Nicoloff, Animateur. Une page d'Actualités manitobaines réalisées par Claude Boux.



19:30 À CONTREPOIDS
Un jeu enrichissant et divertissant. Mme Liliane Leray de St-Brieux, Sask. affrontera M. Omer Chartier de St-Lazare, Man.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Bilan (3e de 4).
20:30 HORS SÉRIE
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (2e de 6) Ayant réussit l'évasion de Manon, des Grieux s'en fuit avec elle à Challot. Mais Manon avide d'argent, accepte de nouveau les avances d'un noble riche.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
L'Homme qui voulait être roi Film d'aventures réalisé par John Huston, d'après une nouvelle de Rudyard Kipling. Avec Sean Connery Michael Caine et Christopher Plummer. Deux sergents de l'armée britannique aux Indes entreprirent en 1881, de pénétrer dans une région du Nord encore inexplorée, et d'y prendre le pouvoir (Brit. 75).
1:00 CINÉ-NUIT
Sur les quais. Drame avec Marion Brando, Eva Marie Saint. Histoire d'un conflit syndical où la charité et la justice sont choses inconnues. Un prêtre et une jeune fille aideront à faire éclater la vérité et enseigneront à un jeune homme le sens des responabilités (USA 54).



Les Manitobains face à leur avenir

II- Dans les limbes constitutionnels

L'année 1980 passera à l'histoire comme étant celle où la question constitutionnelle a été la plus longuement débattue. Cette fameuse question a été à la base de plusieurs événements majeurs durant l'année. L'élection générale du mois de février, le référendum au Québec en mai et les conférences des Premieres ministres et des ministres, tout au long de l'année, avaient un dénominateur commun: la constitution, son contenu et son rapatriement.

Au Manitoba, cette question a pris une différente allure, et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, à cause de l'Acte du Manitoba de 1870, notre province n'est pas "une province comme les autres". On pourait toujours dire que c'est la faute à Louis Riel que le Manitoba s'est joint à la Confédération canadienne avec des droits spécifiques garantis à sa minorité, chose que les provinces d'après 1870 n'ont pas réussi-ou voulu-obtenir.

Deuxièmement, il y a la victoire de Georges Forest de décembre 79 qui entre en jeu. À ce moment là, la Cour suprême du canada a déclaré la "Official Languages Act" de 1890 anticonstitutionnelle et par conséquent a réaffirmé la validité du contenu de l'Acte du Manitoba.

Troisièmement, le fait que le premier ministre du Manitoba, l'Honorable Sterling Lyon, fut le président de la "conférence des Premiers ministres canadiens" pour l'année 1980, entre aussi en jeu. Surtout à cause de cette position, M. Lyon a pu se mettre en vedette à plusieurs reprises. Et, bien que certaines de ses opinions soient partagées par d'autres Premiers ministres provinciaux, M. Lyon s'est fait, soit par son titre de président de la conférence ou par la force de des convictions, un porte-parole unique en son genre.

Une série de cocktails

Pendant que Bill Bennett de la Colombie britanique tente, ses succès, de se "sortir les pieds de la bouche"; pendant que Peter Lougheed défend les droits ($) de l'Alberta en matière énergétique; pendant que Bill Davis de l'Ontario sourit et ne dit pas grand chose de peur de se contredire; pendant que Brian Peckford de Terre-Neuve - Labrador se débat comme un diable dans l'eau bénite ou défend les droits de sa province à une série de cocktails à Londres; Sterling Lyon est au Manitoba et se bat contre le projet Trudeau au sujet d'amendements et du rapatriement de la constitution canadienne.

La position de base de Sterling Lyon est presque unique en elle même. Si ce dernier s'oppose au projet de rapatriement de la constitution, c'est surtout à cause d'une série de convictions profondes. On peut être d'accord avec M. Lyon ou on peut s'y opposer.

Le fait reste que nous devons respecter la raison pour laquelle il est en désaccord avec le projet constitutionnel du gouvernement fédéral. Pour M. Lyon, malgré ses airs et commentaires détestables, la suprématie des législatures provinciales est à la base même de la démocratie canadienne, telle que nous la connaissons présentement. Selon lui, si jamais on inclut des droits, soit individuels, collectifs ou linguistiques, dans une nouvelle constitution, les juges auront usurpé une prérogative qu'une vraie démocratie réserve à ses législatures, car ils auront le dernier mot. Pour sa part, M. Lyon consentirait au rapatriement de la constitution, mais sans qu'elle soit amendée au préalable. Les droits des minorités, selon lui, seraient mieux sauvegardés, par les législatures provinciales!

Tous les verbes au conditionnel

En théorie, Sterling Lyon a raison. Mais ses cours d'histoire ou sa mémoire lui font défaut. Ce sont justement ces mêmes législatures provinciales, qu'il est en train de défendre, qui ont été et sont encore les plus coupables de soit enlever, ou de nier les droits les plus fondamentaux à leurs minorités. C'est avec un acharnement de loups enragés que les législatures manitobaines ont, en 1890 et 1916, (deux administrations libérales en passant) volé et violé les droits des Franco-Manitobains.

Sur ce point, les Franco-Manitobains auraient la tendance de se ranger du côté des idées de Pierre Trudeau. Mais attention. Voyons ce que celui-ci offre avant d'acheter. À toute fin pratique, à part de faire déclarer le pays, les agences gouvernementales et leurs services "bilingues", les propos de Pierre Trudeau sont bien limités pour ce qui est des droits des francophones minoritaires. Les droits sont si limités qu'ils en deviennent même restrictifs.

Selon la charte avancée par le gouvernement fédéral, notre droit à demeurer un peuple qui conjugue tous ses verbes au conditionnel serait inscrit dans la pierre à tout jamais. Ladite charte parle d'un garantie à l'éducation dans la langue de la minorité, là où les nombres sont suffisants! D'école française, on n'en parle pas; d'éducation postsecondaire, pas question; d'écoles techniques, voyons, soyons sérieux "mes amis".



M. Sterling Lyon. La bonne initiative pour les mauvaises raisons.

Pierre Trudeau et Cie nous offrent à peu près la même chose dont nous bénéficions présentement sous les lois passées par la législature manitobaine depuis une douzaine d'années. En effet, les propositions fédérales sont plus faibles et moins flexibles que les lois qui sont présentement en vigueur au Manitoba; soit l'Acte du Manitoba de 1870, et la nouvelle loi scolaire. Au moins, l'Acte du Manitoba garanti des écoles confessionnelles! Avec des négociations, on pourrait peut-être changer quelques mots et parler d'écoles françaises!

À la petite école, quand on nous enseignait le "catéchiste" on nous apprenait que, dans l'autre vie, nous serions placés soit au ciel, au purgatoire, aux limbes ou en enfer.

Les esprits géniaux ont couvé

Les Franco-Manitobains savent bien ce qu'est le purgatoire, ils l'ont occupé de 1890 à 1979! Ce n'est pas le ciel ici au Manitoba et de l'enfer, on n'en parle presque plus.

Il reste les limbes. Et c'est exactement là où les Franco-Manitobains se retrouvent avec les propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral. C'est tout ce que les esprits géniaux d'Ottawa ont réussi à couver depuis quelques années. Après tout, il ne faut pas déplaire à l'Ontario (lire Canada). Au Québec, on vote libéral quand même.

Sur ce point, l'entêtement de Sterling Lyon devient intéressant. S'il réussit à retarder la question constitutionnelle de quelques mois, peut-être les minorités francophones auront la "chance" de se faire entendre, ou peut-être le Québec réussira-t-il à convaincre les gouvernements provinciaux de passer, chacun à leur tour, des projets de loi 101. Car pour nous minoritaires, une loi 101, si discriminatoire selon certains, nous accorderait des divisions scolaires à nous et des écoles qui n'ont pas besoin d'être justifiées par un certain nombre d'éléves.

Compte tenu des circonstances, il est dommage que M. Lyon agisse de la bonne façon, mais avec des mauvaises tactiques et surtout pour les mauvaises raisons.

La victoire de M. Georges Forest en Cour suprême a démontré que le Manitoba, au moins du point de vue historique, n'est pas une province comme les autres. Les francophones d'ici ont acquis des droits en 1870 qui étaient justifiés par la force de leur nombre, les principes sur lesquels ce pays avait été fondé en 1867 et le mérite accordé par une longue histoire.

Un geste concret aurait apporté...

De ces trois facteurs, seulement le premier manque. Mais nous l'avons remplacé par l'entêtement. Les deux autres sont tout à fait aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 110 ans.

Suite au jugement Forest, certains progrès ont été réalisés en faveur du bilinguisme au Manitoba. Depuis un an, certaines lois ont été imprimées dans les deux langues officielles et le bureau des traductions s'est vu accordé un budget d'environ $500,000. Au niveau administratif, la roue semble vouloir avancer lentement.

Malheureusement, au niveau concret, soit sur le "plancher des vaches", il n'y a pas grand chose à fêter. L'été dernier seulement, plusieurs organismes et individus réclamaient la reconnaissance officielle du réseau d'écoles françaises et de l'immersion par l'entremise d'amendements à la loi scolaire.

Il s'agisait là tout simplement de reconnaître ce qui existe déjà et en plus de fournir les garanties nécessaires pour protéger les droits contre des anomalies locales au niveau de l'élection des commissaires d'écoles.

Non merci, on nous a dit. Pas nécessaire de garantir ce que la législature manitobaine vous accorde déjà (et pourrait enlever; il y a des précédents). Un geste concret et de bonne foi à ce moment-là aurait apporté une crédibilité incontestable aux arguments de M. Lyon. Il a manqué son coup.

Entre temps, les Franco-Manitobains n'ont pas reçu le baptême; celui qui en ferait des citoyens à part égale et non pas des "à condition que". Nous demeurons dans les limbes et rien ou personne n'est en mesure de montrer que les choses vont changer.

Armand BÉDARD

L'ÉVALUATION DU COLLOQUE DU 15 NOVEMBRE 1980

Cet article, le dernier ayant trait au colloque du 15 novembre dernier, **C'EST A MON TOUR DE VIVRE MON COIN DE PAYS"**, présente un extrait du rapport d'évaluation qui fut préparé par M. Clinton Archibald, professeur de sciences politiques à l'Université d'Ottawa. Le rapport au complet fut remis aux quinze organismes franco-manitobains qui avaient organisé ce colloque et au Secrétariat d'Etat qui avait défrayé les dépenses de la journée. Il sera également envoyé aux participants du colloque.

Dans la première partie du rapport, Monsieur Archibald reprend essentiellement ce qui s'est passé dans les ateliers et en plénière. Nous reproduisons ici la dernière section.

Enfin, des orientations possibles

Le processus de révision constitutionnelle est important; nul ne saurait le nier. Mais il ne veut pas dire grand'chose - et cela étonnera venant d'un analyste politique - pour la vie de tous les jours des citoyens. Et, c'est en ce sens que nous devons dégager des scénarios plausibles d'action pour les communautés françaises du Manitoba. Et tous découlent des propositions du colloque, faites d'une façon formelle ou non.

Nous en glisserons quatre qui nous semblent fondamentaux (les scénarios).

D'abord, les relations avec la majorité. Il semble important de convaincre que l'on ne s'oppose pas, en révolutionnaires de bas acabit, aux "anglophones". Il est important de convaincre autorités provinciales et municipales, dans les diverses "fonctions" sociales (comme le travail, les loisirs), que la SFM, et chaque organisme du reste, s'intéressent à coopérer et recherchent ultimement la paix tout autant qu'elle vise à contrôler ses affaires. Il y a donc un message de "bonne entente" mais qui doit se dégager d'une façon ferme et positive, c'est-à-dire de s'en tenir à ses revendications, mais surtout à ses attachements personnels dans le milieu. Il n'y a rien comme de s'occuper de ses choses soi-même.

Il s'agit donc de **s'offrir pour faire action**. Et avant de s'offrir, de commencer à agir, de faire les premiers pas. Un exemple additionnel à retenir: les campagnes communes - et donc simultanées et multiples - pour faire des choses qui sont capitales à la vie française. L'implication des groupes dans une grande mobilisation doit conduire à se tenir ensemble.

Des délégations d'autorité, avec des subventions gouvernementales de la province aussi, ce qui est nouveau, réclamées, comme un autre groupe communautaire, doivent être mises de l'avant. Mais on devra avoir informé les autres groupes de la communauté de sa démarche, afin qu'on se serve des exemples ayant réussis. Un cas typique: tenues de manifestations de promotion de la vie française, pour des démonstrations de ce qui est disponible, comme pour les bibliothèques du milieu ou du quartier, doivent recevoir l'appui des ministères et agences concernés. C'est un droit: utilisons-le!

Ensuite, il faut aller chercher l'aide des plus nantis. On a fait observer que l'aide de ceux qui ont réussi, à la fois professionnellement et financièrement, doit être canalisée. Et c'est ce moyen qui permet d'être solidaire, d'éviter qu'on ait des accusations au sujet de l'écart entre la masse et les élites.

Une grande campagne de mobilisation de ces ressources du milieu doit être entreprise. Et une campagne de "fonds" du milieu" pourrait être mise de l'avant en faisant comprendre que, pour les "successful", il en va d'une mission à coopérer, non seulement à l'avenir du pays, mais aussi à la vitalité du milieu franco-manitobain. Et la communauté définira ses propres priorités.

En outre, pourquoi pas des États Généraux communautaires (voire régionaux)? On a lancé l'idée de fortifier le rôle de l'assemblée annuelle... et de la rendre plus "active", de la faire déboucher sur de l'action.

Cette notion des États Généraux devra être regardée de plus près. Mais elle devrait l'être à partir de minis-Etats généraux, dans les régions, dans les communautés, dans les divers secteurs (commerce, développement économique, éducation, industrie touristique franco-manitobaine par et pour le milieu), afin de faire avancer le processus.

Et lorsqu'on parle de processus, on fait état d'évolution, de "marche" vers quelque chose. Or, les objectifs des communautés françaises doivent être répétés constamment, et le principal ne peut-être que celui des "efforts constants". Or, en multipliant, non pas uniquement des colloques, mais des actions, des gestes en groupe, on fait aboutir la démarche entamée en réflexions collectives. Les actions entreprises sont donc ainsi ré-évaluées en cours de route et elles peuvent être l'objet de ré-alignement, ou même "d'exportation" à d'autres communautés. Comme l'a souligné une participante, "les temps sont à l'action... et nous avons besoin de partager le cheminement de tous et chacun..."

Enfin, la **participation d'appui**. Trois secteurs doivent être dégagés ici, avant de préciser ce rôle des "participants" à l'effort collectif: le secteur religieux, le secteur d'éducation, le secteur à portée économique.

Nous avons souligné tantôt que le clergé était à la fois un obstacle et une force de promotion. Or, il faut à tout prix minimiser l'obstacle et utiliser les canaux de support afin que les diverses "régions ecclésiales" - comme on les appelait jadis - servent d'éléments d'organisation.

L'éducation ne cause pas de problème... sauf que les ressources disponibles doivent "décentraliser" leur action, dans les diverses associations locales (Comités de Parents, enseignants, jeunesses étudiantes) et servir d'élément de base d'une "fédération" qui mettra de l'avant la grande cause: les conseils scolaires français.

Quant à l'environnement économique, il doit être intégré et impliquer davantage une action concertée des co-ops, des caisses, des conseils de développement.

Pour tout dire, la "participation d'appui" est celle de tous les gens impliqués dans la promotion de la vie en français et de l'épanouissement **qui doivent partager et appuyer** les autres démarches, bien qu'elles ne soient pas la leur. A cet égard, l'analogie avec la solidarité ministérielle est intéressante. Les Franco-Manitobains doivent donner l'apparence d'être unis dans un processus intégré de promotion. Et la vivacité des diverses démarches peut faire "boule de neige". Mais l'information et la communication sont à la base du processus.

Bref, ce qu'il faut créer, comme nous le disions au début, c'est l'étanchéité de son camp, tout en s'assurant que cette dernière est perçue par la majorité. Et ultimement, il s'agit d'intégrer chaque Franco-Manitobain qui "veut" se sauver, s'épanouir et combattre pour le groupe dans une sorte de "maison de l'esprit" qui est habitée par tous.

Et la SFM n'imposera pas ses vues par le haut. Et elle "n'oriente" pas les projets d'une façon unilatérale. Elle initie et vivifie les groupes intermédiaires qui, par leur action à eux, dans différents domaines, visent à chapeauter, à lier citoyens au toit, mais aussi aux autres parties de la maison.

Conclusion

Les Franco-Manitobains ont donc fait une première réflexion "d'irréductibles", de gens qui sont prêts à continuer à vivre en français. Si seulement chacun des participants se donnait pour devoir "d'embarquer" deux autres nouveaux irréductibles qui sont prêts à faire par eux-mêmes des engagements personnels pour le mieux-être de leur communauté à eux, peut-être créeraient-ils - tous ENSEMBLE - une force de cohésion qui, bien orchestrée et "coordonnée" par la SFM, pourrait déboucher sur de "l'action à plein" dans beaucoup de domaines. Et si les Franco-Manitobains devenaient "les plus vrais des Francophones Hors Québec"? Ni plus, ni moins!

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Précieux-Sang

Un "rock et roll" de Noël


Attention, tout le monde est prêt pour la chanson ? (Photo de Claudette Jeanson).

Le 22 décembre, les élèves du secondaire au Précieux-Sang ont présenté leur concert de Noël.

Ce spectacle de onze numéros a permis aux élèves de dévoiler leurs talents musicaux. Certaines chansons ont été composées, telles que "Tout seul à Noël" de David Larocque et Linda Sicotte, "Petit garçon" de Diane Dacquay et "Funky Noël" de Brigitte Trudeau. Selon les responsables du spectacle, "C'était plus facile de créer des chansons de Noël pour en faire l'interprétation". Certains chants ont gardé leur authenticité, tel que "Les anges dans nos campagnes", tandis que d'autres ont connu une modernisation.

Le groupe de musiciens était composé de David Larocque, Diane Dacquay, Louise Loewen, Jos Lajoie et Daniel Animot. Parmi les interprètes, on a retrouvé Linda Sicotte, Brigitte Trudeau, Wendy, Caryn et Susan Waters, Pauline Meilleur et Rosemarie David.

Les élèves du présecondaire et de l'élémentaire ont présenté leur concert de Noël les 17 et 18 décembre. Tous les élèves de ces niveaux ont participé activement avec leur classe. Les parents ont contribué au concert du 17 décembre en animant quelques chants, et en participant a une guignolée le 22 décembre à l'école.

M. Raymond Bisson, le directeur de l'école, a indiqué que "la créativité chez l'élève et son implication dans les activités permet le développement de talents ainsi qu'une bonne atmosphère à l'école."

Bonne année aux élèves, professeurs et administrateurs de l'école du Précieux-Sang.

Lucille DAUDET

Saint-Jean-Baptiste


Les enfants de la première année ont chanté et enchanté leurs parents et amis.

Le cadeau des tout-petits

C'est le 16 décembre à la bibliothèque de l'école que les parents et amis des élèves de la maternelle et des 1ère, 2ème et 3ème années furent traités royalement par leurs jeunes qui présentèrent un concert Noël-Nature.

Les décors de sapinets chantants, de rouge-gorge très connaissant, de petit chat parlant, de légumes de toutes sortes parés de leurs plus belles couleurs, ragoûtants à en faire venir l'eau à la bouche, la gentille scène de la première nuit de Fête, tout cela pour seconder les efforts talentueux de nos jeunes sur scène.

Les petites voix angéliques qui firent revivre des Noël d'antan, la vive danse des petits bambins, les jolis boniments et souhaits ... rien ne manquait à la fête qui a fait honneur à nos dévouées institutrices.

Simone LAVALLÉE
Photos: Soeur Carmen CATELLIER

Transcona

Le souper-rencontre de Noël

D'après les commentaires suite au Souper-rencontre de Noël du 7 décembre, et organisé par la Lfc de l'Assomption, ce fut une belle fête remplie d'enthousiasme et de gaiété. Au Centre culturel Assomption, décoré avec goût pour l'occasion, 68 personnes se sont attablées pour le repas.

C'est Mlle Hélène Blais, présidente de la section locale de la Lfc qui souhaita la bienvenue, d'abord aux personnes d'âge d'or, aux membres de la Lfc et à leurs maris, aux syndics au conseil de pastorale, au club social aux catéchètes, au comité de liturgie, au comité des réfugiés vietnamiens, tous avec leur conjoint selon le cas.

C'était comme une grande famille paroissiale avec M. le curé Lucien Roy comme Père et Mgr Joseph Bellavance comme Grand-père. Mgr, qui a 85 ans, a été curé de l'Assomption pendant 22 ans. Après souper, ce fut M. George Durner, paroissien, directeur de L'Arche Winnipeg Inc., qui donna une avant-première de l'Année internationale des handicapés 1981. Parlant en français marqué d'un accent américain et avec une touche d'humour ici et là, il expliqua le travail qui se fait auprès des handicapés mentaux, en majorité des adultes.

L'Arche Winnipeg comprend trois maisons, soit à Transcona, Lorette, et rue Foster à Elmwood, ainsi qu'un appartement à Saint-Vital. M. Durner fit le point qu'il faut voir l'enfant Jésus dans la personne handicapée. Jésus, pauvre, dépourvu, mal accueilli dès sa naissance, rejeté, abandonné, on connaît les faits; la personne handicapée est souvent seule, dépourvue, rejetée, pauvre et a besoin d'attention, d'amour du prochain. À nous d'y voir dès maintenant.

Ensuite c'était les jeux, les présentations de cadeaux et enfin les chansons de Noël dirigées par Mme Simone Carney. Merci à **LA LIBERTÉ** pour la page de chants de Noël du 4 décembre.

En somme ce fut une belle fête, comme le disait M. Roland Beaudin en remerciant le comité en charge: Mmes Lucille Bélanger, Louise Marcotte, Germaine Robert, Linda Lauzé, Léonie Lamoureux, Simone Carney, Odile Gérardy, Cécile Dionne, Noëllia Desharnais et Hélène Blais.

Hélène BLAIS

INTERROGATION

Il s'en vient... Encore???

Encore une fois dans cette chronique on nous parle de Celui-qui-vient. Mais pourquoi donc? Qu'est-ce qu'il y a? N'est-il pas venu? Peu importe, venu ou non, la nouvelle année est ici et c'est le temps de partir à neuf. Oui, l'Avent, Noël et tout ce temps des fêtes sont passés et c'est avec un "respire" de soulagement, ou de découragement, que nous entamons la vie habituelle, la routine, le train-train de tous les jours.

C'est imbibée de tout cela que la nouvelle année est lancée avec ou sans bonnes résolutions. C'est imbibés de tout cela que nous nous demandons ce qu'elle deviendra cette nouvelle année...

Mais Celui-qui-vient, Celui dont le nom est Jésus où est-Il rendu? Pouvons-nous L'oublier aussi facilement que nous L'avons accueilli le jour de Noël? N'est-Il pas un peu comme un bon "party" ou un souper que nous avons attendu avec zèle, vécu avec joie et ensuite remisé dans notre mémoire parmi les bons moments à rappeler. Toutes ces promesses de la force de l'Esprit, toute cette espérance de renouveau, toute cette foi dans un libérateur que sont-elles devenues?

Celui dont le nom est Jésus est venu fort de l'Esprit pour nous innonder de ce même Esprit et ainsi nous munir d'une force de la même source que lui. Celui dont le nom est Jésus était porteur de renouveau; avec lui les aveugles enfilaient des aiguilles, les lépreux géraient des boutiques de cosmétiques, les boîteux couraient des marathons et la Bonne Nouvelle du salut et de l'amour de Dieu et des hommes était annoncée. Avec Lui tout était devenu possible. Mais Noël est passé...

Non seulement l'habituel

Noël est passé, mais Celui dont le nom est Jésus a su animer une bonne partie de notre planète. Hommes et femmes, jeunes et vieux, croyants et incroyants ont été dérangés, ont été entraînés par un mouvement plus fort qu'eux. Cet élan de vie et d'espérance dépasse, non seulement l'habituel, mais même le spécial que les hommes tentent de créer pour la vente ou les affaires. Ce mouvement est plus que d'origine humaine. Pendant quatre semaines beaucoup ont veillé, ont accueilli, ont cru en Celui dont le nom est Jésus.

Mais c'est dommage que ça ne puisse pas durer! C'est dommage que trop souvent nous parlons de lui et de sa venue dans le passé, comme s'il était Celui-qui-était-venu. C'est dommage que toute notre agitation, notre excitement et notre mouvement suscités par la fête de Noël ne puissent pas continuer à nous porter, à nous relancer de plus fort dans les amours et les conflits de notre vie quotidienne. C'est possible qu'en ce début d'année, nous nous sentons un peu asséchés, un peu affaiblis, un peu gelés.

En ce début d'année un bon coup de pouce, un bon brassage, une bonne motivation, un élan serait accueilli comme un voyage au sud. Comme ça ferait du bien!

Oui, c'est dommage... Mais qui dit que ce n'est pas possible? Qui dit que nous devons essayer d'endurer les autres et la vie comme ces nuits du mois de janvier qui ne semblent ni se raccourcir, ni se réchauffer? Qui dit que Celui-qui-vient repassera seulement à la même heure et au même poste l'an prochain? La foi est-elle plus "foi" lorsqu'elle croit malgré les apparences? Un peu comme ce levain qui agit dans la pâte fade et gluante et la fait "devenir" pain.

L'espérance est-elle plus "espérance" lorsqu'elle espère contre toute espérance. Comme ce petit gamin au visage sale, rejeton d'une famille défavorisée, qui dit: "Je vais grandir" et qui "devient" un homme. La charité est-elle plus "charité" lorsque nous acceptons de nous déranger pour un autre, lorsque nous acceptons de poser un geste, de dire une parole ou de nous engager pour que cette personne, cette famille, cette ville "devienne" un peu meilleure.

Venir au coeur de notre vie

De beaux mots, peut-être... Mais, si le chrétien est celui qui se nourrit de littérature, il ne le fait pas sans la transformer en un agir personnel et social concret car Celui-qui-est-venu ne cesse de venir et de devenir au coeur de notre vie. Il ne cesse d'être porteur et re-porteur de renouveau chez ceux qui savent l'accueillir, qui ne cessent de veiller, qui acceptent qu'Il vienne à son gré selon ses moyens déconcertants.

Noël ne se vit pas tous les jours comme certains le prétendent. Nous ne sommes pas faits pour vivre toujours au même rythme, mais l'homme et la femme qui cherchent à vivre de Celui-qui-vient, de Jésus Christ au coeur de la pâte humaine seront ces agents de transformation, ce levain, ces grains de moutarde en devenir, en train de naître et de faire naître Jésus Christ dans la crèche du monde, et cela tous les jours de l'année.

Et oui, avec tout cela, une nouvelle année est entrée par la porte étroite de nos préoccupations. Nous n'avions rien à dire, pas de permission à accorder. Ce qu'elle "devient" par contre ne dépend que de nous. Bonnes résolutions du nouvel an!

Paul CAMPEAU

1980: ANNÉE DE TRANSITION?

I - Du côté des Arabes et de l'Est

L'année 1980 a vu d'importants changements se produire, des chefs d'état disparaître, d'autres se faire élire. Le lot habituel, donc. Mais cette année qui s'achève semble plus être une année de transition qu'autre chose à cause des changements de rapports de force auxquels on a pu assister et qui sont encore en état d'évolution.

Une analyse de Jacqueline BLAY

L'année s'est ouverte comme elle s'est fermée sur la crise iranienne. Au début du mois de janvier on trouve le secrétaire des Nations Unies, Kurt Waldeim, à Téhéran. Il est là pour enquêter, se rendre compte, et tenter d'obtenir la libération des otages américains. Il vacillera sous le choc que lui imposeront les anciennes victimes de la Savak (la police secrète du Chah). Waldheim promet de faire quelque chose. Mais dans le fond que peut-il tenir? Rien, et il le sait, car toute sa force et celle de l'ONU reposent dans une autorité morale de moins en moins respectée.

Les étudiants de leur côté tiennent toujours l'ambassade américaine et veulent faire passer en jugement les diplomates qualifiés d'espions.

Le mois de janvier ne se terminera pas sans une surprise: six diplomates américains étaient cachés à l'ambassade du Canada à Téhéran. On aurait pu croire que la révélation de leur présence aurait pu changer les données du jeu, mais non.

Les États Unis s'adresseront à toutes les portes qu'ils connaissent pour tenter de faire libérer leurs diplomates. Ils iront à la Cour Internationale de Justice de La-Haye qui se penchera sur le dossier mais mettra des mois à rendre un jugement que tout le monde connaissait: libérez les otages. Personne n'obéira et pour cause; les étudiants savent qu'ils ont entre leurs mains 52 vies et en plus toute une nation à leur merci. À un moment même on aura l'impression qu'ils décideront en compagnie de l'Ayatollah Khomeini du résultat des élections américaines. On y reviendra.

Sans résultat tangible

Un petit matin blême d'avril, le président Carter annonce qu'une opération de sauvetage destinée à sauver les otages dans le style "Israëliens à Entebbe" a échoué au milieu du désert au cours d'une tempête de sable. Huit hommes y perdront la vie et Carter y perdra son secrétaire d'État, Cyrus Vance. Il n'approuvait pas le style musclé.

Sentant le vent tourner Certer décide immédiatement de commencer à faire campagne hors du Jardin des Roses de la Maison Blanche. Les Américains ne lui pardonneront pas cet échec dont il a tenu à porter toute la responsabilité. Bien des mois d'humiliation suivront. Les otages paieront le prix: ils seront éparpillés à travers le pays. D'autres commissions onusiennes suivront également, presque sans résultat tangible.

Le Parlement iranien a commencé à siéger au mois de juillet, mais c'est seulement au mois d'octobre qu'il a semblé que le cauchemar des otages prendrait fin. C'est ce qu'on a appelé la "Surprise d'octobre". On parlait de leur libération imminente. C'est à ce moment que les observateurs ont pu dire que la balance des élections américaines était manipulée par l'Ayatollah Khomeini. Certains cyniques ont accusé Carter de jouer la corde sensible des Américains en tirant cette carte de son jeu à quelques jours des élections. Vrai ou faux? Difficile à savoir. Une chose est certaine: Carter a perdu son poste de président.

Depuis, les négociations ont repris à des niveaux d'espérance différents, avec des intermédiaires. Les Iraniens exigent des fonds et ils savent que les États Unis sont les meilleurs et les plus rapides bailleurs de fonds du coin.

Le monde islamique

Et la principale cause de tout cela? Le Chah d'Iran. On le trouve au début de l'année à Panama, mais ensuite il se rendra au Caire, invité par le président Anouar El Sadate. Carter n'enverra pas d'émissaires pour dissuader le président Egyptien, comme il l'avait fait avec le président panaméen. Fin juillet, le Chah rend le dernier soupir, n'ayant jamais été remis aux Iraniens comme l'Iman de demandait. En fait un seul otage a été libéré dans toute cette affaire, il s'agit de Richard Queen.

Peut être que Carter a agi de la seule façon possible dans toute cette affaire, mais même après tant de mois de crise, il y a une chose qui saute aux yeux: les Américains ne savent pas comment traiter avec le monde islamique dur tel que renouvelé par l'Ayatollah Khomeini. Ils étàient habitués à un style plus policé, comme celui d'Anouar El Sadate. Le processus d'apprentissage a été lent.

Au mois de septembre le golfe Persique, en deux semaines, se retrouve à feu et à sang. L'Iran et l'Irak en sont venus aux prises sans qu'on sache réellement qui a commencé. Les expéditions de pétrole sont à toutes fins pratiques arrêtées puisque les raffineries sont devenues des cibles de choix.

À plusieurs reprises l'Irak propose un cessez le feu et l'Iran refuse. On a pu remarquer un léger glissement et un réalignement des zones d'influence depuis cette guerre: l'URSS paraît neutre, mais les ministres iraniens la visitent, et les États-Unis ne sont pas contre une aide quelconque à l'Irak.

1980 a vu également Carter faire chou-blanc face aux Russes dans la crise afghane qui a dominé la moitié de l'année. Il a tempêté, menacé et mis en place un embargo contourné bien rapidement. Il a lié le sort des Jeux Olympiques à l'Afghanistan et du même coup a mécontenté tous les athlètes américains. Les Olympiques ont quand même en lieu à Moscou, 61 pays étaient absents, 81 se sont présentés au guichet.

Qu'est ce que la Russie et les États Unis ont prouvé? Presque rien si ce n'est un entêtement qui n'a pas porté de fruits concrets. Chacun a montré les dents à l'autre. Chacun a entraîné dans son camp ses alliés habituels, qui parfois se sont faits tirer l'oreille, comme la Grande Bretagne par exemple, qui a décidé de ne pas prendre de sanctions contre la Russie. La Russie de son côté, a jeté l'hameçon et a attendu que ça morde au mois de juin lorsqu'elle a retiré une partie de ses troupes de l'Afghanistan... Qu'à cela ne tienne, chacun est demeuré sur ses positions et personne n'a vraiment impressionné son voisin.

Par contre, dans le cas de la Pologne, les deux parties se promettaient bien de ne pas recommencer les mêmes erreurs. Les Polonais n'en demandaient pas tant. Car les ouvriers de Gdansk et de Silésie, après avoir fait plier de façon inattendue le géant soviétique en lui faisant accepter leur syndicat Solidarité, n'ont demandé aucune aide extérieure, sachant bien que les candidats se bousculent à leurs frontières. Leur mécontentement a fait éclater les structures habituelles, ils ont réclamé un certain nombre de mesures et des syndicats autonomes.

Entretemps le Pacte de Varsovie et l'OTAN se regardent en chiens de faïence, chacun se déclarant prêt à ne pas laisser l'autre faire un faux pas. Une différence entre eux: l'OTAN est un système, le pacte de Varsovie est une combinaison offensive et défensive.

Année de transition donc en Pologne où il semblerait que la majorité des revendications soient faites. Il suffit de les implanter et de les garder. Un long chemin parcouru qui a redonné aux Polonais le gout de la dignité.

Un socialisme heureux

Un autre état satellite soviétique a connu une période de transition en 1980. Au mois de mai, une figure légendaire s'éteint: Tito. S'il y a un pays socialiste qui a constamment tenté de se démarquer de la Russie, c'est bien la Yougoslavie. Le mécanisme de succession fonctionnera sans un grincement, Tito et ses médecins lui en auront donné le temps. Cet enfant terrible que Moscou supportait avec agacement ne sera plus là pour vanter les charmes d'un socialisme heureux ou réputé comme tel. Tito avait réussi à attirer presque tout le monde à ses obsèques, tout le monde sauf Carter qui ne rencontrera personne. Certains n'apprécieront pas.

Et pour en finir avec les pays socialistes notons un départ de la scène internationale. Alexei Kossiguine, qui vient de mourir a été le premier et le seul dirigeant soviétique à ne pas souffrir d'un blâme officiel ou d'une mort violente mais seulement d'une mauvaise santé. Sous des apparences anodines, ce départ d'un dirigeant soviétique à la réputation conciliante (encore que pour arriver à ces hauteurs de pouvoir il faut bien avoir manoeuvré avec autre chose que des sourires) ce départ marque donc un durcissement au sein du Kremlin.

La redécouverte de Noël à travers le concert

La Broquerie a connu une fête de Noël spéciale cette année, le tout inspiré de la session Mini-Alpec qu'on a vécue au mois de novembre. Tout d'abord, le concert de Noël.

Le concert cette année portait entièrement sur l'aspect religieux de la fête de Noël. C'est parmi les chants et le récits que s'est préparée graduellement la scène avec des sapins, des fleurs, des anges et des étoiles, tous avec un petit visage souriant au milieu comme vous pouvez le voir sur la photo.

Finalement, une fois la scène et les coeurs prêts à les accueillir, Joseph et Marie sont montés sur scène avec leur petit Jésus.

Après le concert il y a eu quelques présentations. Aimé Tétrault a remis les prix aux gagnants du concours de dessins de Noël des Chevaliers de Colomb. On a aussi remis des prix aux gagnents du Concours-Man personnage préféré- parrainé par le Centre de ressources de Saint-Boniface. Il est à noter que La Broquerie a remporté 4 prix sur 7 au niveau provincial soit: Joanne Gagnon (2e), Gérald Boisjoli (3e), Lucie Durand (4e), et Joanne Gérardy (8e).

Le Comité de parents a remis une horloge à Alfred Laurencelle en guise de remerciement pour ses années de dévouement comme commissaire de La Broquerie. La présidente, Mme Carmelle Gagnon, mentionnait aussi que s'il règne présentement dans nos écoles une atmosphère où il fait bon apprendre et travailler, c'est en grande partie grâce à lui. Alfred a été chaudement applaudi par la foule.

Y a eu ensuite un mot du commissaire actuel, M. Maurice Sala qui a félicité et remercié le personnel et les élèves de l'école St-Joachim. On a noté la présence de Gilles Saindon, commissaire de Richer et de l'abbé Claude Blanchette.

La réussite du concert est due à Georgette Gérardy, directrice de la chorale, à Yvette Gagnon au piano, à Henri Bisson à l'accordéon, aux 4 flutistes de la 8e, à tous les professeurs et élèves de l'école Saint-Joachim. C'est un gros travail de votre part qui a été très apprécié.

La Broquerie s'est recueilli aussi autour de sa crèche de Noël qui est cette année exceptionellement belle. Les cérémonies ont porté à la réflexion. Beaucoup ont fait la remarque que Noël avait vraiment une atmosphère spéciale cette année. C'est peut-être aussi grâce au chant qui était très beau. Noël a semblé redevenir la fête qu'elle doit être.

Rino OUELLET



Le concert était divisé en quatre parties, qu'on peut lire en l'arrière plan. Sont arrivés d'abord les sapins, puis les étoiles, les fleurs et finalement Marie, Joseph et Jésus, un vrai petit Jésus de trois mois (il ne voulair pas manquer Noël). En plus, le petit Jésus, c'est une petite fille. Femmes libérées, prenez courage, tout est possible.

La Caisse est définitivement française

Lors de la réunion annuelle du 17 décembre, les directeurs et les membres ont eu l'occasion de réviser les réglements constitutifs de la Caisse populaire. Une des décisions importantes prises lors de l'assemblée a été d'établir définitivement la Caisse de La Broquerie comme caisse française.

Les membres ont en effet adopté à l'unanimité une résolution que toutes les réunions des membres et des comités se fassent en français. Les démarches ont aussi permis de changer le nom de "Caisse populaire-Credit union de La Broquerie Ltd". à Caisse populaire de La Broquerie.

Deux nouveaux directeurs ont été élus pour un terme de 3 ans, soit Antoinin Nadeau et Marcel Jolicoeur.

La Caisse s'est donnée comme objectif de maintenir une administration aussi efficace et économe que possible pour pouvoir offrir à ses membres déposeurs et emprunteurs des taux raisonnables. La Caisse populaire de La Broquerie Ltée administre présentement un actif de six millions de dollars.

Sainte-Agathe

La Caisse est inaugurée

Malgré les chemins glissants, environ 75 personnes sont venues le 17 décembre visiter les locaux de la Caisse populaire dernièrement rénovés.

La nouvelle apparence des locaux inspirera certainement confiance chez les membres. Représentant la Centrale des Caisses populaires du Manitoba, M. Jean Gaudry, gérant, et M. Maurice Therrien, directeur- général, étaient parmi nos visiteurs.

Une pétition

L'exécutif du **Comité de parents** s'est rencontré, à deux reprises, depuis la rencontre générale des parents en septembre. Les discussions ont porté sur les points suivants.

Au sujet du terrain de jeu, on apprend que la Municipalité de Ritchot a donné un octroi de $500,00. Des journées chantantes auront lieu à l'école de Sainte-Agathe en avril prochain. On a également donné les détails d'un cours de français oral pour adultes et parents anglophones: du 19 janvier au 25 mars, de 19h30 à 21h30, les lundi et mercredi, et le coût est de $30.00.

Le Comité de parents a donné son appui à une pétition formulée par les parents anglophones et adressée à la division scolaire dans le but de recevoir de l'aide supplémentaire aux niveaux de la maternelle et de la première année.

Janôt Robert et Jean Bilodeau siègent au Conseil économique de la Rivière Rouge. Le bureau du CERR, sous la direction de Mme Dianne Bourbonnais, se situe au sous-basement de la Caisse populaire de Sainte-Agathe.

Sincères remerciements à Richard Nolette et Léon Dorge pour la belle crêche de Noël devant l'église.

Félicitations à la chorale sous la direction de Gaston Brémault, Irène Lemoine et de Marie-Thérèse Fenez pour le beau chant exécuté à la messe de minuit.

Bonne année à tous!

Rachelle LEMOINE
Irène LEMOINE

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
674, rue Langevin
Saint-Boniface Manitoba
Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE L. CENERINI
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

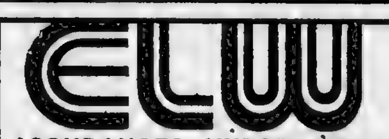
Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Les petites annonces gratuites

Jeune homme célibataire désire rencontrer jeune dame (jamais mariée) âgé de 36 ans; j'ai un excellent emploi. Je travaille pour le gouvernement canadien, j'ai un bon revenu qui me donne une bonne sécurité pour le futur. Je suis de parents français/anglais. Je suis catholique et très anxieux de vous rencontrer. Vous pouvez me téléphoner au numéro 453-5877 le soir (demander Walter).
-714-

À VENDRE - chaise à bascule en cuir brun foncé, très bonne condition - Téléphonez au No. 247-4823 9h à 16h30 - 256-8439 le soir ou la fin de semaine.
- 649 -

À VENDRE - "1976 V.W. Rabbit" en très bon état - Prix demandé: $3,100 Téléphonez au no: 233-5475
-704-

À VENDRE - machine à laver automatique "Whirlpool". Sécheuse (Inglis). En bon état. Prix demandé: $245.00 - patins à roulettes pointure 7, comme neufs $45.00. Téléphonez au No. 253-8002.
-703-

Veuve sincère, désire rencontrer homme français, célibataire ou veuf, catholique, de 40 à 50 ans. s.v.p. adresser votre réponse à Boite 706, **LA LIBERTÉ.**
-706-

À LOUER - rue Jeanne d'Arc appartement d'une chambre à coucher - place de stationnement se désiré. Libre le 1er janvier. Tél.: 247-7690
-709-

À VENDRE - Ensemble de cuisine, table et quatre chaises, en bon état Téléphoner après 17h au No: 233-6334
-710-

À LOUER - un appartement de 2 chambres,libre immédiatement 342, rue Dubuc. Idéal pour jeune couple marié.
-711-

À VENDRE - Un bel orgue "Melo-sonic" modèle 465 presque neuf, avec plusieurs voix et rhythmes. Banc et plusieurs livres de musique inclus Téléphone: 758-3335.
- 694 -

Mère experimentée et disponible, garderais des enfants chez moi, de tous âges, du lundi au vendredi, au parc Windsor. Tél.: 253-4682.
- 716 -

RECHERCHE gardienne à domicile pour 2 enfants du lundi au vendredi (8h30 à 17h30) au village canadien. Téléphonez Lorraine : 253-8613 après 17h30.
- 722 -

À LOUER - rue Aulneau appartement de 3 pièces complètement meublé - facilités de lavage - pas de stationnement - libre le 1 janvier Tél.: 247-6138 après 18h.
-713-

Jeune homme, sincère, catholique, célibataire, âge: 34 ans, désire rencontrer jeune fille qui aime la danse, la campagne, etc, en vue de mariage. Répondez brièvement à boîte 707 **LA LIBERTÉ**
-707-

A VENDRE - jeunes lapins, bon pour la boucherie, ainsi que des lapins pur sang de race Géants des Flandres - Téléphoner Haywood 1-379-2426.
- 721 -

À VENDRE OU À LOUER - à Saint-Adolphe, maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, garage double attenant, 1240 pieds carrés, libre immédiatement. Tél.: 1-883-2097 ou 1-883-2095.
-708-

À VENDRE - un divan à trois sections, brun et or; très bonne condition; composer 257-7052.
- 715 -

À VENDRE
- Belles portes d'armoires de cuisine en chêne massif, teintes et vernies. Bon choix de grandeurs, grande quantité. $3.00 à $7.00 chacune.
- Cadres en chêne massif pouvant servir à encadrer peintures et photos. Bon choix de grandeurs $3.00 à $4.00 chacun.
- On désire acheter une Nova en bon état (1977 à 1981) Argent comptant. Tél. 253-4175.
- 717 -

GARAGE À LOUER - 430 Marion. Libre le 1er janvier 1981 Tél.: 233-5100.
- 718 -

À VENDRE - Motoneige: 1974 Motoski 440 - Bonne condition - Prix: ? ? ? - Téléphone: 1-882-2280.
- 719 -

À LOUER - à Saint-Boniface, suite de 2 chambres à coucher avec le gaz, l'hydro et l'eau payés. Prix $240.00 par mois. Libre le 1er janvier/81. Téléphonez: 233-4051 ou 237-3475 demander pour Joël.
- 720 -

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

SALLE FAMILALE
Rénovations de tout genre
Tél.: 1-878-3555

Weicker's Hobby shop
282, avenue Taché, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
Lundi-Vendredi R2H 2A2 Samedi
10:30 - 17:30 10:30 - 16:00



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
● service personnel ● travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Nécrologie

Célestin BONNEAU

Décédé le 17 décembre 1980 à l'hôpital général Victoria à l'âge de 74 ans. Né à La Salle, Manitoba, en 1906.

Il laisse en plus de son épouse Rose-Marie, ses deux enfants bien aimés, son fils Pierre et sa femme Diana de Saint-Norbert, une fille Nicole et son mari Roger LaFrance de Saint-Vital, quatre très chers petits-enfants, Alana, Tracey et Michael Bonneau, et Danielle LaFrance. Un frère Joseph de Swift Current, Saskatchewan. Plusieurs tantes, cousins et cousines, neveux et nièces, beaux frères et belles soeurs.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Saint-Norbert. Les porteurs étaient ses six neveux: Roger, Brian, et Donald Dorge, Marcel Perreault, Wane Hannesson, et David St-Jean.

Merci à l'abbé B. Bélanger, aux médecins et au personnel médical et pastoral pour les soins intensifs à l'hôpital général Victoria. Et merci à tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, tant par leur présence à la messe que par les condoléances.

REMERCIEMENTS

Madame Alphonse Phaneuf et sa famille, tiennent à remercier toutes les personnes qui ont envoyé des cartes de sympathie ou offrandes de messes.

Un merci sincère au Révérend père Ephrem Pelletier et le Révérend père Aurèle Lemoine.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

La Commission Culturelle fransaskoise

recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La Commission culturelle fransaskoise regroupe quinze (15) centres ou comités culturels de la province. La position exige un directeur par intérim pour une période de trois mois avec possibilité de confirmation au début mai.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du Bureau de Direction, le titulaire de ce poste s'occupera non seulement de l'administration générale mais aussi de la planification et coordination des activités de la Commission culturelle.

FONCTIONS:
- assurer la mise en exécution des décisions du Bureau de Direction et du Conseil d'Administration;
- planifier la programmation de la Commission culturelle;
- préparer les budgets et demandes de subvention;
- voir au bon fonctionnement du bureau provincial de la Commission culturelle.

EXIGENCES:
- formation académique
- compétence administrative
- connaissance du milieu fransaskois

TRAITEMENT: à négocier

LIEU DE TRAVAIL: Régina, Saskatchewan

DATE LIMITE:

Les personnes intéressées au poste devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 20 janvier 1981** à:

Madame Marie-Rose Lemire
Présidente
1005 - 15ème rue ouest
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 3S4

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FERNAND PAUL JOSEPH ARBEZ, du village de Saint-Claude, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 30e jour de janvier 1981.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de décembre 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE POUR FEMMES

Location - **YMCA**
Durée: **9 semaines, lundi-vendredi, 9h00 à 16h00**
Prochain cour: **19 janvier - 20 mars, 1981**

Objectifs: Fournir aux femmes qui désirent améliorer leur situation professionnelle l'occasion de se préparer pour entrer ou redémarrer dans la vie active.

Explorer les possibilités de carrière; établir des buts réalistes pour une carrière; acquérir de l'expérience sur des travaux pratiques et augmenter la confiance en soi en perfectionnant des dispositions personnelles et sociales.

A noter: Des bénéfices d'assurance-chômage ou d'allocations spéciales peuvent être obtenus.

Pour plus d'information contacter le plus proche

CENTRE D'EMPLOI DU CANADA

170, rue Marion	233-8466
344, rue Edmonton	949-5363
1354, rue Main	949-2262
1822, avenue Portage	949-5301
220, avenue Hespeler	949-5392
1048, chemin Pembina	284-3687



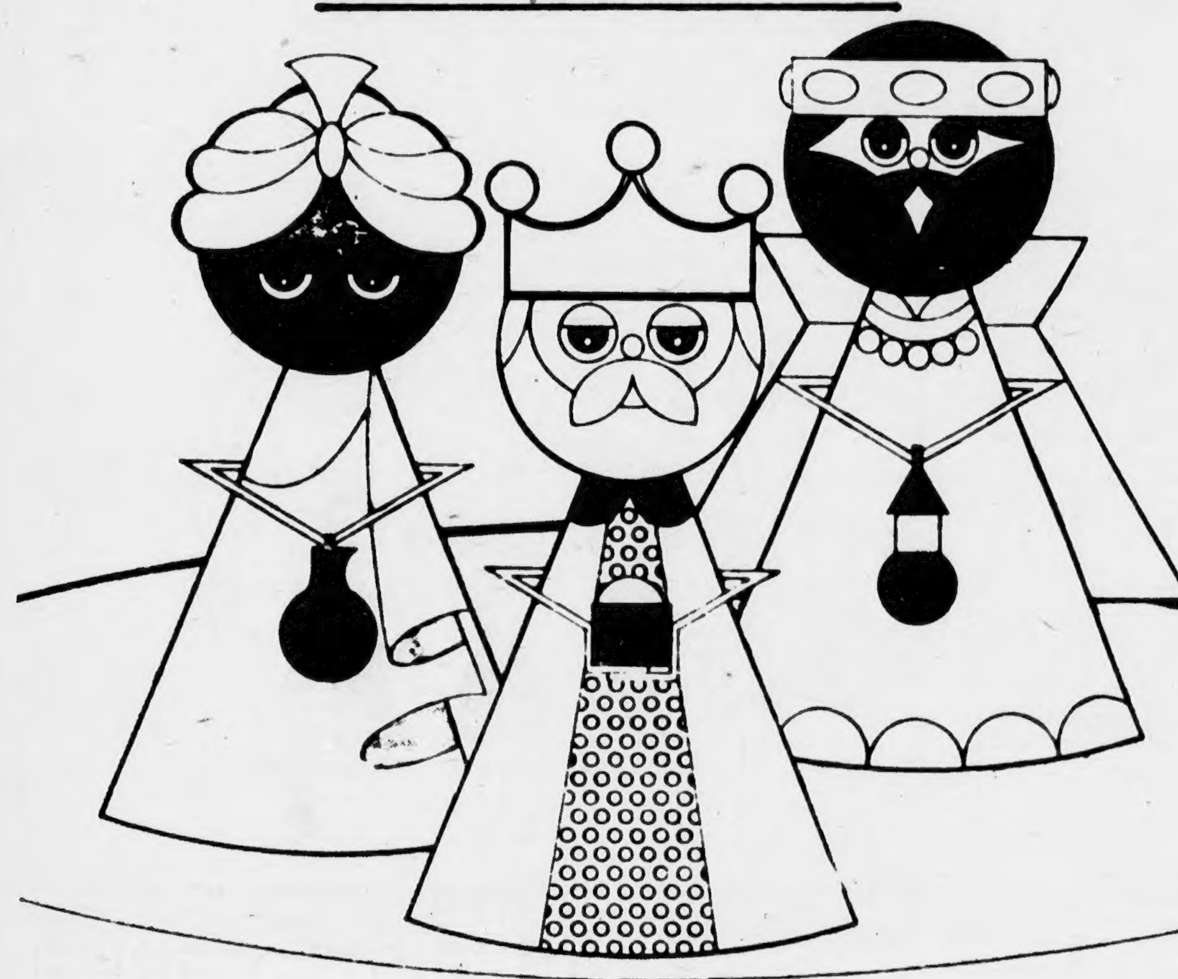
Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

La Page de Bicolo ...



Une bonne année à chacun de vous les amis!

BRICOLAGE.



Les Rois Mages

Veux-tu faire un beau centre de table pour le diner des Rois, le 6 janvier?

Fais trois Rois Mages:

Pour les têtes, prends des balles de ping-pong ou du "styrofoam" ou simplement froisse un mouchoir "kleenex" et entour le d'un autre kleenex rose.

Attache ce dernier avec un fil. Dessine des yeux, une bouche. Pose une couronne ou enroule un turban de couleur. (N'oublie pas que Balthazar était noir.)

Les corps sont des demi-cercles en carton que tu colles en forme de cônes. Pour les bras, sers-toi d'un nettoyeur à pipe. Dans les mains, accroche des cadeaux (petite bouteille de parfum, minuscule paquet ou une perle).

Ajoute de belles capes décorées avec des brillants de Noël et pose tes Rois au centre de la table sur un morceau de papier d'alluminum.

Mots Cachés (Temps pour s'amuser)

1. Se voisiner
2. Nourriture prise chaque jour à heure fixe.
3. Petits présents
4. Arbre de Noël
5. Repas servi au milieu de la nuit.
6. Jésus y fut déposé après sa naissance.
7. Pâté de viande.
8. Une rivière c'est un cours d'.....
9. Saison froide.
10. Premier mois de l'année
11. Couleur des sapins.
12. 12 mois c'est une ....
13. Couleur de Noël.

École Noël - Ritchot.

On a eu de la visite à l'école: Suzanne Pinel, qui est venue chanter pour nous de très belles chansons, Claude St-Denis est aussi venu faire des mimes. On a beaucoup aimé ces deux spectacles.

On a lu à nos parents une histoire qu'on a apprise dans notre livre de lecture: on aime bien lire ces histoires à nos parents.

On a maintenant un concours de francais dans notre classe: on choisit deux gagnants: le premier a le trophée pour toute la semaine et l'autre la médaille.

Chantal Beaulieu,
Brigitte Dorlut,
Gaëtan Blouin.
2ie année
Saint-Norbert

L'ÉCOLE DE SAINT-LAZARE

Cher Bicolo,

Voici quelques unes des compositions que nous avons écrites pour la fête des familles qui a eu lieu dimanche le 16 novembre dans notre paroisse.

Les aimes-tu?

Les élèves des 3e et 4e années,
de Saint-Lazare

Ma famille
On a toujours du plaisir parce que maman nous fait rire.
Des fois nous sommes malheureux.
Des fois on se chicane mais on se pardonne.
Quand papa arrive, on est dans la joie.
Natacha est toujours joyeuse parce qu'on l'a fait rire.
On avait de la peine parce que Yvon était malade.

de Yolande Deschambault
3e année

Ma famille

Je suis dans la joie quand je vais à la pêche avec mon papa.

Mes joies sont grandes quand on va en pique-nique et quand je vais patiner avec ma maman.

Je suis malheureuse quand je fais de la peine à mes amies et quand je commence une chicane avec mes amies.

J'ai eu beaucoup de peine quand mon grand-père est mort.

On a des règles à la maison et je sais que c'est pour rendre notre famille plus heureuse.

de Carmen Tremblay
3e année
Saint-Lazare.

Ma famille

Dans notre famille on est sept personnes. Ma mère est très bonne. Elle nous fait nos repas. Mon papa travaille toujours très fort. Il va chercher du silage à Shoal Lake. Il trait les vaches et il va pour des réunions de la Commission scolaire.

Moi je joue au football avec Daniel, Glen et Christopher. Souvent mes frères et moi nous ne sommes pas obéissants.

Je travaille fort aussi. Je suis responsables pour Jennifer quand ma mère est partie "Chez Mulaire" et des fois je vais à l'étable pour aider André.

de David Simard, 4e année.

Dessin de **Ma famille**
par Vivianne Simard, 3e année.

La famille de Olivier Deschambault
dessinée par Yolande



Ma famille par Carmen Tremblay



Avec ton crayon, noirci les carrés contenant un chiffre pair et tu verras apparaître.......
quelque chose pour te réchauffer!

9	1	5	7	9	5	7	7	1	1	9	3
9	1	1	7	1			9	5	5	7	7
1	1	1	5	1			9	1	9	5	5
2	2	3	3	1	1	1	3	9	1	5	3
7	4	1	3	9	1	3	1	9	1	5	3
5	4	5	5	5	7	9	9	9	1	5	1
7	4	7	7	7	5	5	9				1
7	4	7	7	1	9	7	7				9
9	6	9	9	1	7	7	1				
9	6	9	9	9	7	1	1				
9	6	3	7	1	6	9	9				
5	8	5	2	8	2	4	2				
1	4	7	1	6	4	2	9	1			
7	4	2	2	6	2	2	9	9			
7	9	1	9	8	6	4	9	7			1
1	9	1	9	8	2	4	9	7			3
9	3	5	3	6	2	4	5	3			3
1	5	7	4	5	5	7	2				
	7	1	9	7	7	7	9	9	1	1	

Rep. Mots Cachés:
Vacance d'hiver

Membre gagnante de la semaine
4777
Lynne Guyot
10 ans
Fannystelle, Manitoba.

AR□RE
V□EUX
SA□TE
BO□BON
PR□MIER
SOUH□IT
CALE□DRIER
AN□ÉE
M□ILLEUR
H□UREUX

Trouve les mots cachés verticalement. Ils expriment un souhait. Tu n'as qu'a ajouter à chaque mot la lettre manquante.

Pour rire



Dans une petite ville, le même homme est à la fois policier et vétérinaire. Il se fait éveiller par un appel en pleine nuit. "À qui voulez-vous parler? Au policier ou au vétérinaire?

- Au deux. Nous n'arrivons pas à desserrer les mâchoires de notre bouledogue, et il y a un voleur dedans!"

Bicolo salut les nouveaux membres du Club!

5810 Gisèle Blondeau Saint-Boniface
5811 Stéphane Piette Saint-Boniface
5812 Fabien Piette Saint-Boniface
5813 Paulette Dufault Saint-Boniface
5814 Diane Burboyne Winnipeg
5815 Carol Dupras Winnipeg
5816 Robert Rostecki Saint-Norbert
5817 Christian Dubé Saint-Boniface
5818 Bruce Erckson Winnipeg
5819 Ghistaine Brewer Saint-Boniface
5820 Danielle Rosser Saint-Claude
5821 Toby Miller Saint-Eustache
5822 Craig Bellamy Saint-Vital
5823 David LaRocque Sainte-Anne
5824 Mandy-Lynn Saltel Sainte-Anne
5825 Daniel Saltel Sainte-Anne
5826 David Saltel Sainte-Anne
5827 Mélissa Beaudin Saint-Eustache
5828 Anita McDonald Saint-Norbert
5829 Nicholas Morier Transcona
5830 Martin Dupasquier Saint-Boniface

JANVIER

au Centre culturel franco-manitobain

LES SOIRÉES DE CINÉMA

présentées par
l'Office national du film du Canada
et
le Centre culturel franco-manitobain

12 janvier: CORDÉLIA
19 janvier: J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE
26 janvier: LES ENFANTS DE SOLJÉNITSYNE

endroit: la petite salle de spectacle
heure: 20h30
entrée: GRATUITE

UN ACTE DE L'APÔTRE

Opéra de Marius Benoist avec Marcien Ferland à la direction musicale

exécuté par: Fernand Girard, Gérald Hébert, Lorraine Lessard, Albert Lafrenière, Maurice Lafrenière, Gisèle Fredette, Lizanne Lachance

et une petite formation symphonique

le 11 janvier 1981
en la salle Pauline Boutal
à 20h30

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

à
Ste-Rose du Lac

- petits concerts samedi soir le 24 janvier (deux chorales invitées)
- déjeuner chantant dimanche le 25 janvier

EXPOSITION de MICHEL MONTCOMBROUX

"Gravures, eaux fortes, aquarelles, peintures"

du 21 janvier au 11 février
à la Salle d'exposition du Ccfm

LES DANSEURS DE LA RIVIÈRE-ROUGE

13 janvier
reprise des cours de danse pour enfants et adolescents

23, 24 et 25 janvier
sessions de formation d'animateurs de soirées sociales

LE COLLOQUE ARTISTIQUE

Les 16 et 17 janvier au Ccfm.

Rencontre où les artistes et artisans des quatre provinces de l'ouest pourront échanger leurs idées.

Au programme:
- ARTHUR VILLENEUVE et JOE FAFARD, conférenciers invités,
- ateliers, kiosques, visionnement de films, discussions.

LA MANIFESTATION CULTURELLE

organisée par
la Société franco-manitobaine
et
le Centre culturel franco-manitobain
au
CENTRE COMMERCIAL SAINT-VITAL

les 29, 30 et 31 janvier

Au programme:
- historique de la collectivité franco-manitobaine
- expositions culturelles
- spectacles

100 NONS

à compter du 12 janvier
BOÎTE À CHANSONS
tous les jours de la semaine de 11h00 à 14h00

les 23 et 30 janvier
SOIRÉES DANSANTES
pour les 18 ans et moins
de 19h00 à minuit

le 24 janvier
à 20h00
Boîte à chansons
"RENCONTRE"
pour les artistes amateurs de la province

le 31 janvier
"JAZZ"
avec Laurent Roy et son orchestre à 20h30

le centre de loisirs créatifs

PHOTOGRAPHIE INTERMÉDIAIRE

Claude Forest
4 leçons
samedi, 10 janvier au 31 janvier 1981
3e salle, haut -10h00 à 12h00
$14.00*/$16.00
Récapitulation sur les aspects de l'appareil photographique, l'usage du film. Approfondissement des éléments de composition, de l'éclairage, de chambre noire "noir et blanc". Exercices sur le champ.

MIME

François Coquereau
15 leçons
mercredi, 14 janvier au 29 avril 1981
-19h30 à 21h30
$52.50*/$60.00
Initiation aux techniques de base permettant la création de pantomimes. Au programme: la détente, la concentration, le contrôle du corps, la manipulation, les illusions optiques.

COUTURE

Louise Duguay
8 leçons
jeudi, 15 janvier au 12 mars 1981
2e salle, haut — 19h30 à 21h30
$28.00*/$32.00
Discussions sur le choix de styles, de tissus, de couleurs, etc., mesures et ajustements de patron, coupe et confection d'un vêtement.

DESSIN (12 ans et plus)

Monique Corriveau
8 leçons
mardi, 13 janvier au 10 mars 1981
1ère salle, bas — 19h00 à 21h30
$35.00*/$39.00
Apprenez les techniques de base du dessin en utilisant le crayon, le fusain, le conté, . . .

YOGA

Suzanne Prince
10 leçons
jeudi, 15 janvier au 26 mars 1981
Petite salle de spectacle
19h00 à 20h00
$17.50*/$20.00
Initiation au exercices de détente basés sur le Hatha Yoga.

POTERIE

Marie-Lourdes Fillion
12 leçons
I lundi, 12 jan. au 6 avril 1981
II jeudi, 15 jan. au 9 avril 1981
1ère salle, bas– 19h30 à 21h30
$42.00*/$48.00
Modelage et travail au tour de poterie, cuisson et glaçures.

TISSAGE AVANCÉ

Marcelle Forest
8 leçons
mardi, 13 janvier au 10 mars 1981
2e salle, haut — 19h30 à 21h30
$28.00*/$32.00
Réalisation de plusieurs échantillons de techniques avancées, chèvrefeuille, nid d'abeilles, dentelle Bronson, cannelé, pied de poule, "été-hiver".

DESSIN

Georges Léger
12 leçons
mercredi, 14 janvier au 8 avril 1981
–19h30 à 21h30
$42.00*/$48.00
Initiation aux techniques de base du dessin: les éléments de composition, les lignes, les textures, les valeurs, études de natures mortes et modèles, utilisant fusain, pastelles à l'huile et aquarelles.

ESTAMPES (7 à 11 ans)

Lorraine Létourneau
8 leçons
samedi, 17 janvier au 14 mars 1981
1ère salle, bas-10h00 à 11h30
$21.00*/$24.00
Réalisation d'images ou d'estampes par différentes méthodes d'impression, tels les pochoirs, les linos et autres.

* L'étoile réfère à la réduction accordée avec l'achat de la carte de membre aux ateliers d'arts et métiers du Centre culturel franco-manitobain. Cette carte donne accès aux ateliers le jour et en soirée, hors des heures de cours.

Carte de membre: $7.00 pour adultes
$5.00 pour les moins de 16 ans.

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom________ Adresse________ Code Postal________

Tél./maison________ bureau________ Cours________ Jour________

Carte de membre Oui ☐ Non ☐ Montant inclus________

POSTEZ AU: Centre culturel franco-manitobain, a/s de Lise Brémault, Coordonnatrice Arts/métiers 340, boul Provencher, Saint-Boniface, Man R2H 0G7 Tél. 233-8972